



GENÈVE
VILLE MONDIALE ?

GENÈVE, VILLE MONDIALE :
MYTHE OU RÉALITÉ ?

Octobre 2010

GENÈVE, VILLE MONDIALE: MYTHE OU RÉALITÉ ?

Octobre 2010

« La Genève internationale n'est pas une affaire genevo-genevoise, mais bien helvético-internationale. Et il est dans l'intérêt de toute la Suisse d'investir dans cette Genève internationale. »¹

*Roger de Weck,
président de l'IHEID,*

¹ *L'Hebdo*, 15 juin 2006

SOMMAIRE

PRÉFACE.....	3
PRÉAMBULE.....	5
POURQUOI UNE ÉTUDE SUR LE RÔLE INTERNATIONAL DE GENÈVE.....	6
RÉSUMÉ SUCCINCT.....	8
RAPPEL HISTORIQUE.....	11
LES ORGANISATIONS INTERNATIONALES.....	19
LES MULTINATIONALES À GENÈVE ET LE COMMERCE EXTÉRIEUR.....	31
LE TOURISME ET LES TRANSPORTS À GENÈVE.....	41
LE RAYONNEMENT INTELLECTUEL DE GENÈVE.....	47
ET POUR FINIR... QUELQUES CHIFFRES.....	54

Cette étude est issue d'un travail collectif et fait référence à un grand nombre de sources variées. Les avis exprimés dans cette publication ne sauraient engager les éditeurs.

PRÉFACE

Le titre de « Genève, ville mondiale: mythe ou réalité ? » que Clément Dubois a choisi pour l'étude que j'ai le plaisir de préfacier ne manquera pas d'interpeller le lecteur. Certains se demanderont comment il est possible de mettre en doute le fait que Genève soit une ville mondiale alors qu'il s'agit d'une importante place financière, qu'elle abrite 23 organisations internationales et près de 250 organisations non gouvernementales, qu'elle accueille environ 4'500 conférences réunissant plus de 170'000 délégués par an, et qu'elle dispose d'un pôle académique de premier ordre. Ce genre de réaction, souvent le reflet d'une attitude qui consiste à se reposer sur les acquis, s'avère justement risquée à l'heure où d'importants défis doivent être relevés pour que la place « internationale » de Genève dans le monde soit maintenue. Or, les défis ne manquent pas: la concurrence d'autres centres internationaux, le développement de pôles régionaux dans les pays émergents, l'exiguïté de son territoire; autant de facteurs qui obligent Genève à réinventer en permanence son rôle afin de garantir son attractivité au sein de la communauté des nations.

La présente étude a l'avantage de mettre en lumière le caractère international de Genève dans toute sa diversité. Elle offre au lecteur un éventail actuel et complet d'informations sur le rôle de Genève dans le monde et ses nombreux atouts, en n'omettant pas de se référer à la dimension historique sans laquelle il serait difficile de comprendre sa vocation internationale séculaire. Elle présente également les domaines où il existe un potentiel à développer, notamment en ce qui concerne les infrastructures, comme la disponibilité de logements, de bureaux, ou de places dans les écoles privées. Etre en mesure d'offrir des infrastructures modernes, fonctionnelles et en suffisance constitue un défi permanent pour les autorités cantonales et fédérales qui ont à cœur de maintenir l'attrait de la Genève internationale, pas seulement pour les quelque 40'000 internationaux qui y résident mais également pour les autres acteurs, qu'ils soient économiques, académiques ou culturels. Ce défi, somme toute commun aux secteurs public et privé, devrait nous amener à envisager à l'avenir des solutions communes qui passent par un renforcement de la collaboration entre les deux secteurs.

En se référant aux chiffres mentionnés par l'auteur, nous observons que le Canton de Genève dispose, avec 569 multinationales installées sur son territoire et 13 milliards de francs d'exportation, d'une économie en bonne santé, ce qui est particulièrement réjouissant. Cet essor ne va pas forcément de soi. Il est le résultat de nombreux facteurs dont celui de la capacité qu'a notre pays à préserver la réputation de sa place financière et à assurer à son économie un accès facilité aux marchés étrangers.

« Genève, ville mondiale: mythe ou réalité ? »: chacun sera à même de se forger une opinion à la lumière des faits et des données relatés dans ce document. En ce qui me concerne, vous devinez ma réponse. La question a le mérite de nous rappeler que rien n'est jamais acquis et que nous sommes toutes et tous appelés, quel que soit notre domaine d'activité, à entretenir et à fortifier le rôle international de Genève.

Micheline Calmy-Rey

Conseillère fédérale

Cheffe du Département fédéral des affaires étrangères DFAE

PRÉAMBULE

Pour la quatrième année consécutive, la CCIG, la BCGE et l'OCTSTAT se sont associés pour mener une étude sur les particularités de la dynamique économique de la région de Genève.

L'an dernier, cette collaboration avait mené à la réalisation d'une étude descriptive des conditions-cadre qui s'offrent aux chefs d'entreprises de Genève et de sa région, en la mettant notamment en perspective relative avec les situations zurichoise et bâloise.

Cette année, nos institutions ont souhaité approfondir cette réflexion en réalisant une étude sur le rôle international de Genève, dans toute sa diversité. La présente publication souhaite présenter à tous les Genevois d'origine ou d'adoption l'apport irremplaçable de la Genève internationale à sa région d'accueil.

L'étude que vous tenez en mains sera au centre du séminaire économique 2010. Notre vœu est qu'elle contribue à faire comprendre et à faciliter le développement des conditions-cadre de Genève et de sa région. Ce texte devrait aussi inspirer les jeunes entrepreneurs à profiter d'un environnement propice, comme à attirer les entreprises étrangères.

Nos remerciements vont à Clément Dubois qui a réalisé et rédigé cette étude, ainsi qu'au comité de patronage, composé de Misha Nagelmackers-Voinov (BCGE), Dominique Frei (OCTSTAT) et Philippe Meyer (CCIG).

Nous vous souhaitons une lecture enrichissante et dynamisante.

Blaise Goetschin
CEO
BCGE

Jacques Jeannerat
Directeur
CCIG

POURQUOI UNE ÉTUDE SUR LE RÔLE INTERNATIONAL DE GENÈVE

« Il y a cinq continents, et puis il y a Genève ! » Cette boutade de Charles-Maurice de Talleyrand, rappelée par le professeur Paul Guichonnet dans l'introduction de son *Histoire de Genève*², exprime bien le destin exceptionnel de la cité. Ville-Etat repliée sur un territoire aux dimensions exiguës, dépourvue d'arrière-pays, de la puissance démographique et de la force matérielle ou militaire qui font une grande capitale, Genève a su se hisser parmi les métropoles les plus connues au monde. Cette évolution est bien le résultat de son histoire singulière, mais aussi de l'ouverture d'esprit dont ses habitants ont généralement fait preuve, sachant intégrer des vagues successives de peuplement, qui ont enrichi la cité, puis accueillant avec conviction la Société des Nations et les premières institutions internationales.

Siège européen de l'Organisation des Nations Unies et de très nombreuses organisations internationales gouvernementales et non gouvernementales, Genève rayonne aussi par son prestige intellectuel, par la qualité de son Université et de ses centres de recherches, notamment dans les domaines de la médecine et des sciences de la vie. Grand centre marchand depuis le Moyen Age, la ville-Etat, devenue canton suisse, s'est progressivement convertie en un lieu d'implantation attractif pour les sociétés multinationales, en raison notamment du cosmopolitisme de sa population et de la qualité de la vie sur les bords du Léman et les rives du Rhône.

Pourtant, on a l'impression que les Genevois, si fiers du rôle international de leur cité, ne sont pas toujours conscients de cet apport et se réfugient parfois dans le provincialisme. Certains projets d'expansion des organisations internationales se sont heurtés à des réticences, voire à une certaine hostilité. Genève n'a pas su accompagner la croissance démographique résultant de ses succès économiques par une politique claire d'aménagement du territoire et de développement urbain. Les infrastructures de transports n'ont pas toujours été à la hauteur des ambitions internationales de Genève et les retards pris ces dernières décennies doivent être rattrapés aujourd'hui à grands frais.

Après une première étude sur l'économie genevoise publiée en 2008, puis une seconde se penchant sur les conditions-cadre de Genève face à celles des deux principaux centres urbains suisses en 2009, il est légitime, pour ne pas dire presque naturel, que la collaboration entre la Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève (CCIG), la Banque Cantonale de Genève (BCGE) et l'Office cantonal de la statistique (OCSTAT) conduise à présenter cette année une étude sur le rôle international de Genève, pas uniquement dans sa dimension diplomatique et onusienne, mais également dans toute sa diversité. La présente brochure ne prétend évidemment pas apporter d'éléments nouveaux sur la question, mais rappeler à tous les Genevois d'origine ou d'adoption l'apport considérable de la Genève internationale.

² Paul GUICHONNET : *Histoire de Genève*, Privat Toulouse et Payot Lausanne, 1974.

Bien davantage que de sa position géographique ou de son développement économique, la vocation internationale de Genève est surtout le fruit d'une histoire séculaire. Les villes concurrentes qui lui envient souvent la présence sur son territoire des organisations internationales ne doivent pas l'oublier. C'est parce que Genève n'a pas été une grande capitale régionale qu'elle a pu étendre son aire d'influence bien au-delà de ses frontières étriquées et d'un arrière-pays qu'elle ne possède pas. C'est parce que la ville réformée s'est retrouvée isolée au milieu de territoires plus ou moins hostiles qu'elle a dû nouer des contacts à l'étranger et conclure des alliances lointaines. Une connaissance approfondie de l'histoire de Genève est fondamentale pour bien comprendre la naissance de ce rôle de ville internationale et pour mesurer tout ce que ce cosmopolitisme a apporté à la cité, non seulement en termes de richesses économiques, mais aussi au niveau culturel. C'est pourquoi nous avons choisi d'ouvrir cette étude par un chapitre historique qui rappelle les grandes lignes du développement international de Genève. Le système onusien ainsi que les organisations internationales gouvernementales et non gouvernementales sont l'objet du deuxième chapitre. Le secteur international marchand – sociétés multinationales proprement dites, mais aussi entreprises régionales bénéficiant de la renommée internationale de Genève ou largement tributaires des échanges avec l'étranger – est présenté dans le troisième chapitre. La quatrième section est consacrée aux voies de communication ainsi qu'au tourisme. Enfin, une dernière partie se penche sur la formation et la vie culturelle à Genève, fortement empreinte de cosmopolitisme.



RÉSUMÉ SUCCINCT

Rappel historique

Pendant l'époque gallo-romaine et le Moyen Age, Genève est un important carrefour entre le nord et le sud de l'Europe et un centre de commerce reconnu. Les foires de Genève atteignent leur apogée au XV^e siècle. Parallèlement se développent déjà les premières activités bancaires.

L'adoption de la Réforme isole Genève au milieu de terres catholiques. La Cité de Calvin est alors obligée de se replier à l'intérieur de ses fortifications et de conclure des alliances lointaines. La ville devient aussi une terre d'asile pour de très nombreux protestants persécutés.

La vocation internationale de Genève triomphe aux XVII^e et XVIII^e siècles avec la haute finance et le négoce international. Certains financiers deviennent alors les conseillers de chefs d'Etats du monde entier. L'horlogerie genevoise acquiert aussi une réputation mondiale.

Horriifiés par la mort et la souffrance de milliers de combattants lors de la bataille de Solferino, Henry Dunant et quelques compatriotes fondent, en 1863, le Comité international de secours aux militaires blessés, qui deviendra le Comité international de la Croix-Rouge dès 1876.

Genève est désignée en 1919 comme siège de la Société des Nations (SDN). Au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale, la vocation internationale de Genève est confirmée avec sa désignation comme siège européen de l'Organisation des Nations Unies (ONU).

Les organisations internationales

L'ONU, les organisations internationales gouvernementales (OIG) et non gouvernementales (ONG), ainsi que les missions permanentes occupent actuellement quelque 28'500 personnes à Genève, dont plus des trois quarts directement auprès des OIG.

Les dépenses totales des organisations sises à Genève se montent à 4,6 milliards de francs en 2007, en progression d'environ 50% en valeur réelle ces trente dernières années. Les retombées économiques pour le canton de Genève sont estimées à quelque 2,5 milliards de francs par année.

Selon les estimations effectuées par l'Institut CREA de macroéconomie appliquée de l'Université de Lausanne pour le compte de la BCGE et de l'OCSTAT, le secteur public international contribue, en 2008, à hauteur de 6,5% au produit intérieur brut (PIB) du canton de Genève, qui se monte globalement à 44,3 milliards de francs.

Conscientes de l'importance du secteur international pour Genève, les autorités cantonales souhaitent renforcer l'attrait de la ville pour les OIG et les ONG. Le Grand Conseil a adopté, fin 2004, une loi sur les relations et le développement de la Genève internationale.

La pénurie chronique de logements à Genève et la saturation des écoles privées proposant un cursus international représentent les principaux obstacles au développement des organisations internationales et à l'implantation de nouvelles ONG. Le canton cherche des solutions à ces problèmes.

L'économie multinationale à Genève

Les derniers chiffres de l'OCSTAT font état de 569 multinationales actives dans le canton de Genève, ce qui ne représente que 3% des entreprises recensées, mais 56'812 personnes occupées, ce qui correspond à près de 30% du total des emplois du secteur privé dans le canton.

Ces dernières années, le nombre des sociétés multinationales ainsi que les emplois dans ces sociétés ont progressé nettement plus rapidement que dans les autres secteurs de l'économie cantonale. Les multinationales suisses occupent près de la moitié des effectifs totaux.

Les échanges commerciaux extérieurs du canton de Genève sont dynamiques. Les exportations se sont élevées, en 2009, à 13 milliards de francs; quant aux importations, elles atteignent 10,3 milliards. L'horlogerie, la bijouterie et la chimie arrivent en tête des exportations.

Les exportations genevoises se concentrent vers sept pays depuis plusieurs années: par ordre décroissant la Chine (avec Hong Kong), la France, les Etats-Unis, le Royaume-Uni, l'Allemagne, l'Italie et les Emirats arabes unis. Le commerce avec ces pays représente 62,3% du total.

La part des multinationales est particulièrement importante dans le secteur bancaire, où elle représente plus du tiers des entreprises et près de quatre emplois sur cinq. Dans ce secteur, les multinationales suisses sont toutefois plus nombreuses que les entreprises étrangères.

Selon une étude de la City de Londres, basée sur plusieurs critères, la place financière genevoise est la huitième du monde. Elle est devenue un pôle d'excellence dans les domaines du private banking et de l'asset management, de la gestion alternative et des *hedge funds*, ainsi que pour le négoce international de matières premières.

Le tourisme et les transports à Genève

Par défaut de clairvoyance des autorités de l'époque parfois, mais par manque de chance aussi, Genève a clairement raté son développement ferroviaire, les principales lignes européennes ayant progressivement été construites en contournant le canton.

L'Aéroport International de Genève (AIG) est aujourd'hui l'un des principaux atouts dont Genève dispose pour conserver sa place dans les transports internationaux. En 2009, 11,3 millions de passagers et 52'000 tonnes de marchandises diverses ont transité par l'AIG.

Avec 2,9 millions de nuitées en 2008, Genève est la première destination touristique de Suisse. L'agglomération transfrontalière franco-valdo-genevoise compte 270 hôtels, offrant près de 13'000 chambres. Près de la moitié des établissements (49%) se trouve dans le canton.

Plusieurs grandes expositions internationales ont succédé aux anciennes foires du Moyen Age. Elles sont le plus souvent organisées à Palexpo, ouvert en décembre 1981 et agrandi à plusieurs reprises, qui offre aujourd'hui une surface d'exposition de 102'000 mètres carrés couverts.

Le rayonnement intellectuel de Genève

Le nombre et la variété des écoles privées à Genève est un atout majeur pour les fonctionnaires internationaux et les expatriés de l'économie privée. Plus de 11'000 enfants en âge scolaire poursuivent un cursus dans l'un de ces établissements, soit un jeune sur six environ. Le manque de places dans les écoles privées devient toutefois un problème de plus en plus aigu.

Avec près de 14'000 étudiants, l'Université de Genève est la troisième de Suisse, derrière celle de Zurich et l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich. Elle est la plus cosmopolite avec 38% d'étudiants étrangers représentant 131 nationalités et la plus féminine de Suisse.

Avec l'Ecole de traduction et d'interprétation (ETI) et l'Institut de hautes études internationales et du développement (IHEID), ainsi que l'Institut œcuménique de Bossey, Genève est un haut lieu de formation pour toutes les questions relatives aux relations internationales.

L'austère Genève a une vie culturelle relativement discrète, issue sans doute de la tradition calviniste, mais fort riche. La ville compte de nombreux musées, galeries, théâtres, salles de concerts. Le Grand Théâtre de Genève et l'Orchestre de la Suisse Romande ont une renommée internationale.

RAPPEL HISTORIQUE

Avant d'incarner un grand projet spirituel dès le XVI^e siècle, Genève acquiert très tôt dans l'histoire la renommée d'un centre de commerce d'importance internationale. A la lumière des fouilles archéologiques effectuées dans les environs, la cité romaine semble déjà avoir été un centre commercial dont l'influence est sans rapport avec la modestie de son rang administratif à l'époque. De par sa situation entre la Méditerranée et la Germanie, avec ses installations portuaires et ses routes qui partent en direction des cols alpins, Genève est un emporium de transit et son pont sur le Rhône est un poste de péage important. Au point de vue économique, Genève semble avoir déjà dépassé Noviodunum (Nyon), pourtant cité coloniale, et Vidy, autre relais commercial romain. Le Bourg-de-Four signifie littéralement bourg du marché (du mot latin *forum*). Dès l'époque gallo-romaine, un marché au bétail s'y tient et on continuera à y vendre des bêtes jusqu'en 1714.

Genève centre de foires d'importance mondiale

Des foires d'abord régionales se déroulent à Genève. Elles deviennent internationales dès le début du XIV^e siècle, voir avant, et atteignent leur apogée vers le milieu du XV^e siècle. La ville est alors l'une des premières places d'échanges commerciaux d'Europe, et donc du monde de ce temps. La construction d'une première halle est ordonnée en 1309, mais les quantités croissantes de marchandises obligent à en bâtir une seconde à proximité, dès 1415. Les quatre foires principales de Genève se tiennent alors à l'Épiphanie, à Pâques, à la Saint-Pierre-aux-Liens (patron du diocèse de Genève, qui se fête le 1^{er} août), ainsi qu'à la Toussaint. Elles durent une dizaine ou une quinzaine de jours chacune, pendant lesquels toute l'Europe marchande se côtoie dans la ville : Milanais, Florentins, Génois, Français, Normands, Hollandais, Allemands et Suisses. Les commerçants genevois ne participent que faiblement à ces grosses affaires. La plupart d'entre eux ne sont que des revendeurs, qui distribuent dans la région les marchandises achetées aux foires.

En lien avec l'essor des activités commerciales se développent déjà les premiers services financiers, dès 1440, sous la forme d'échanges de monnaies, d'opérations de crédit et de règlements de toute sorte. Des établissements bancaires permanents sont fondés. Les plus grands banquiers du temps, les Médicis, y ouvrent une succursale. La banque genevoise se développe donc bien avant la Réforme et les Italiens sont les plus actifs. Parmi eux, on peut citer : Giovanni Benci ; Barnabé Giustiniani ; Pierre Baroncelli ; Geronimo Grimaldi ; et surtout Francesco Sasseti, directeur de la succursale de la banque des Médicis à Genève de 1448 à 1459.

Dès la seconde moitié du XV^e siècle, les foires de Genève sont en concurrence directe avec celles de Lyon. En effet, le roi Louis XI a compris le bénéfice qu'il pouvait tirer de cette intense activité commerciale et veut favoriser l'ancienne capitale des Gaules. En 1462, il interdit aux marchands français et étrangers de se rendre aux foires de Genève. Ces dernières seront certes affaiblies par la concurrence lyonnaise, mais elles resteront encore longtemps bien achalandées, les marchands allemands et suisses se substituant progressivement aux Italiens et aux Français.

Le rôle essentiel de la Réforme protestante

Dès 1526, des marchands allemands propagent à Genève les idées de la Réforme luthérienne parmi les commerçants genevois, et ce courant se répand progressivement dans les autres couches sociales de la ville. Le 10 août 1535, la célébration de la messe catholique est interdite et, le 21 mai 1536, Genève adopte la Réforme en même temps que l'obligation pour chacun d'envoyer ses enfants à l'école. Dès juillet de la même année, Jean Calvin est appelé à Genève et y reste à la demande du prédicateur Guillaume Farel afin d'organiser la nouvelle Eglise et de faire de Genève une cité vivante selon les principes des Evangiles. En tant que président de la compagnie des pasteurs, le réformateur exercera une influence décisive sur Genève. Son génie fera la gloire de la ville en l'élevant au rang de « Rome protestante », véritable capitale mondiale du protestantisme.

L'influence intellectuelle de Calvin, appelé à se prononcer en tant que législateur d'une théocratie sur des questions d'ordre politique, économique ou administratif s'étend ainsi à tous les domaines. Il édicte en 1541 les ordonnances ecclésiastiques suivies, deux ans plus tard, par les Edits civils, qui constituent une véritable constitution pour la nouvelle république théocratique, appelée « Seigneurie de Genève ». Le 5 juin 1559 est inaugurée l'Académie, qui se divise en deux parties : un collège public pour les jeunes gens de la cité et l'Académie elle-même qui dispense l'enseignement de la théologie, mais aussi des leçons d'hébreu, de grec ancien et de philosophie. Le succès est rapide et la vocation internationale de la future université commence dès les premières années : parmi ses étudiants, on compte Gaspard Olevanius, futur rédacteur du *Catéchisme de Heidelberg* ; Philippe Marnix van Sint-Aldegonde, qui deviendra conseiller privé de Guillaume le Taciturne ; Florent Chrestien, tuteur du futur roi Henri IV ; Thomas Bodley, fondateur de la bibliothèque d'Oxford qui porte encore son nom ; ainsi que François de Jon, qui enseignera, dès 1574, à l'Université de Leyde. A la mort de Calvin, plus de trois cents étudiants étaient répertoriés sur le *Livre du Recteur*. L'Académie ne décernait aucun diplôme, mais seulement des certificats d'assiduité et de bonne conduite. Ses statuts prévoyaient déjà la création éventuelle de chaires de droit et de médecine, mais elles ne furent pas pourvues du vivant de Calvin. Fondée par le conseiller d'Etat Antoine Carteret, la faculté de médecine n'ouvrira qu'en 1873 et l'établissement prendra alors le nom d'Université de Genève.

Conflit avec ses voisins, ouverture au monde

Paradoxalement, en raison de sa nouvelle orientation religieuse, la cité se retrouve en confrontation quasi permanente avec ses voisins immédiats. Elle finit donc par se replier à l'intérieur des fortifications construites entre 1530 et 1540, s'isolant complètement de son arrière-pays dont elle cesse d'être la capitale régionale, politique, administrative, économique, commerciale et religieuse. La tentative avortée du duc de Savoie d'envahir Genève dans la nuit du 11 au 12 décembre 1602 – connue sous le nom de « L'Escalade » – suivie par le traité de Saint-Julien du 12 juillet 1603, qui reconnaît l'indépendance de la cité, débouche sur une période de paix propice aux affaires. Parallèlement à ce repli au niveau local, Genève s'ouvre en effet au monde.

Dès le milieu du XVI^e siècle, Genève devient la ville-refuge des réformés de France et d'Italie principalement, mais également des Pays-Bas et d'Allemagne, victimes de persécutions dans leurs pays. Grâce à leurs relations avec les milieux d'affaires étrangers, ceux-ci introduisent Genève dans les circuits économiques mondiaux. Ils enrichissent la ville par leurs affaires. Un arrêté du 25 mai 1551 rappelle que les étrangers qui tiennent boutique

ou taverne à Genève doivent s'acquitter d'une taxe annuelle de cinq florins. Après un an et un jour de résidence dans la ville, ils en deviennent bourgeois et peuvent accéder aux fonctions électives après dix années de résidence. Naturellement, cette intégration ne se fait pas sans heurts avec la population locale. Il faut dire que Genève connaît alors une croissance démographique absolument explosive : le nombre d'habitants de la cité double entre 1550 et 1560 ! Le massacre de la Saint-Barthélemy, le 24 août 1572, conduit à un nouvel afflux de réfugiés français.

Activités nouvelles apportées par les immigrés

Les nouveaux arrivants – hommes d'affaires, banquiers ou artisans – relancent l'économie genevoise en y apportant leur savoir-faire, leurs capitaux et leurs relations. Ils implantent et développent des activités manufacturières comme la soierie, la dorure et l'horlogerie, très largement tournées vers l'exportation, d'autant que les lois somptuaires imposées aux Genevois par Jean Calvin limitent sévèrement toute démonstration de luxe pour les habitants de la ville. En 1560, la soierie est la principale occupation de l'importante colonie italienne de la ville. Les Lucquois prennent peu à peu la haute main sur cette activité. La société Paolo Arnolfini & Compagnons, alors présente à Lyon, Paris et Londres, transfère son siège à Genève (il s'agit peut-être de la première multinationale à s'implanter sur le territoire genevois !). Elle est imitée par ses compatriotes les plus influents dans la branche : Carlo et Pompeo Diodati, Cesare Balbani, Horace Micheli ou Francesco Turrettini.

Arrivé en 1574, Charles Cusin est généralement considéré comme le premier horloger genevois, alors que le premier règlement corporatif relatif à l'horlogerie est adopté en 1601. Les nouveaux réfugiés répandent aussi l'imprimerie, indispensable à la diffusion directe des idées religieuses, caractéristique de la Réforme. L'impression et l'édition de livres, à la frontière entre activités spirituelles et commerciales, diffusent les idées nouvelles et contribuent à la richesse aussi bien économique qu'intellectuelle de Genève.

La Révocation de l'Edit de Nantes par Louis XIV, en 1685, mettant le protestantisme hors-la-loi, amène à Genève une seconde vague de réfugiés huguenots. Un extrait du règlement de l'Hôtel-Dieu du 27 janvier 1682 précise déjà : « Les bourses ont été établies pour la subsistance des pauvres persécutés et réfugiés pour la religion et prosélytes... Les chirurgiens de l'hôpital seront obligés de panser tous les malades, blessés et estropiés qui seront réduits à l'hôpital sans s'enquérir d'où ils sont et d'où ils dépendent. » L'influence de la Révocation de l'Edit de Nantes est notoire si l'on considère que le nombre d'assistés à Genève passe de 1'547 en 1684 à 4'235 en 1685. Pourtant les étrangers s'assimilent rapidement et complètement à la population locale. Ils intègrent même souvent les élites. Ainsi, en 1690, parmi les trente-deux familles les plus fortunées de Genève, une vingtaine est issue de la première vague de réfugiés.

Tradition d'accueil des vagues de réfugiés

Aux XVIII^e, XIX^e et XX^e siècles, Genève perpétue cette tradition d'accueil en recevant de nombreux exilés politiques. En 1757, l'article sur Genève de *L'Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert décrit la ville comme un modèle de raison, de sagesse et de tolérance. En 1815, Genève entre dans la Confédération suisse comme 22^e canton. De 1822 à 1850, le nombre d'étrangers à Genève passe progressivement de 10'065 (20% de la population totale) à 15'249 (24%). Face aux pressions des puissants voisins de la Suisse, les cantons ont dû s'obliger par une convention à expulser les réfugiés qui leur étaient désignés

par les gouvernements étrangers. Dès 1848, la Constitution fédérale autorise même la Confédération à renvoyer elle-même les étrangers qui compromettraient la sécurité intérieure ou extérieure du pays. Mais les cantons libéraux couvrent ou cachent des révolutionnaires d'Allemagne, d'Autriche, d'Italie, de Hongrie, de Pologne et de Russie. Le droit d'asile leur est accordé avec une facilité relative à l'époque de la Restauration et même avec une grande libéralité à partir de la révolution radicale de James Fazy en 1846. Le mouvement s'accroît nettement dans la seconde moitié du XIX^e siècle, la population étrangère à Genève passant d'environ 15'000 habitants en 1850 (24% de la population totale) à 71'844 personnes en 1913 (42%). Vladimir Ilitch Oulianov, dit Lénine, réside à plusieurs reprises à Genève, où il fonde avec Gueorgui Valentinovitch Plekhanov et Iouli Ossipovitch Zederbaum, dit Martov, le premier journal marxiste russe, *Iskra* (« L'Étincelle »), au tout début du XX^e siècle.

Encore une fois, cette forte progression de la population étrangère en Suisse en général et à Genève en particulier suscite de vives réactions. Des esprits s'inquiètent et font observer que les étrangers alimentent la criminalité, la prostitution, la mendicité et qu'ils menacent la sécurité politique intérieure et extérieure de la Suisse. Les deux premières initiatives aux relents xénophobes, la première sur l'acquisition de la nationalité suisse et la seconde concernant l'expulsion d'étrangers sont toutefois rejetées lors de la votation populaire du 11 juin 1922. Le peuple et les cantons approuvent, en revanche, le 25 octobre 1925, l'introduction de l'article 69ter de la Constitution fédérale, qui donne à la Confédération le droit de statuer sur l'octroi ou le refus des demandes d'asile.

Dès l'avènement du régime nazi en Allemagne, en 1933, de nombreux réfugiés, juifs pour la plupart, tentent de traverser la frontière. Dans la seconde moitié du XX^e siècle, les vagues de réfugiés se succèdent au gré des contorsions de l'histoire internationale : des réfugiés hongrois, puis tchèques, chiliens, vietnamiens, turcs, kurdes, irakiens, iraniens, afghans, sri-lankais, serbes, bosniaques et kosovars trouvent asile en Suisse et à Genève. Ces dernières années, des réfugiés venant d'Afrique tentent de fuir la misère économique de leurs pays d'origine et de trouver en Suisse une terre plus hospitalière.

Développement de la finance et du négoce

Née des grandes foires du XV^e siècle, la vocation internationale de Genève renaîtra pour triompher aux XVII^e et XVIII^e siècles avec la haute finance protestante et le négoce international. En effet, le dynamisme commercial et bancaire genevois qui prend naissance à cette époque se distingue par une propension tout à fait exceptionnelle à investir à l'étranger. Enrichis par le commerce et l'industrie sous la Réforme, les banquiers genevois se lancent dans d'importantes transactions internationales. Avec le lent, mais sûr mouvement de bascule des économies européennes vers le nord de l'Europe, le négoce s'oriente davantage vers l'Allemagne et la Hollande. A Genève, dans les années 1680, Pierre Fatio est l'homme de la Compagnie du Levant. L'un des plus grands enjeux de l'époque est le négoce du sucre. Une véritable guerre s'organise entre le sucre français provenant des îles par Marseille et le sucre transitant par les ports hollandais.

A l'instar de Jacques Necker, ministre des finances sous Louis XVI, ou d'Albert Gallatin, premier secrétaire d'Etat au Trésor des Etats-Unis d'Amérique, certains financiers deviennent alors conseillers de chefs d'Etats.

Le XVIII^e siècle voit également l'essor de l'horlogerie et de l'orfèvrerie. Au XIX^e siècle, les fabriques confèrent à Genève une réputation mondiale. L'horlogerie fait figure de secteur de pointe, par le nombre et le dynamisme des gens qui en vivent, par la quantité et la qualité de sa production, par l'influence également qu'exerce cette activité sur la vie politique et sociale de la ville. Après le secteur de l'horlogerie, c'est celui des toiles peintes qui occupe le plus de Genevois.

Les activités les plus traditionnelles conservent une forte empreinte comme l'horlogerie, avec les groupes Rolex ou Patek Philippe, la banque privée, avec Pictet & Cie ou Lombard Odier & Cie, ou la banque universelle, avec la BCGE, dont la première fondation remonte à 1816. A leurs côtés, plusieurs secteurs d'activités importants se développent progressivement dans le canton. En 1862 apparaît la première entreprise de mécanique, la Société Genevoise d'Instruments de Physique. Les ateliers de Sécheron s'ouvrent en 1881. L'ère industrielle commence véritablement à Genève. Aujourd'hui, la ville est encore la capitale mondiale des arômes et des parfums avec Firmenich et Givaudan, sans compter les très nombreuses sociétés multinationales qui ont choisi Genève dans la deuxième moitié du XX^e siècle pour y implanter un siège principal ou régional, profitant à la fois de sa situation centrale en Europe, de la proximité avec l'Afrique et le Moyen-Orient, de la qualité de vie du canton, de l'excellence de ses infrastructures et de son ambiance multiculturelle et ouverte.

Une vie intellectuelle florissante

Si l'activité commerciale et bancaire est en plein essor dès le XVIII^e siècle, la vie intellectuelle n'est pas en reste. Jean-Jacques Rousseau est citoyen de Genève. Ses écrits inspirent la Révolution française. Quant à Voltaire, il s'établit à Genève, puis dans les environs, d'où il entretient des relations épistolaires avec les dirigeants des nations et les plus grands penseurs de son temps. S'ouvrant à l'esprit scientifique naissant, Genève est aussi à cette époque le berceau fécond d'hommes de science, de philosophes, de naturalistes, de physiciens et de mathématiciens de renommée mondiale. Depuis le château de Coppet, demeure de Jacques Necker et de sa fille Germaine de Staël, se propagent à travers toute l'Europe les idées libérales incarnant l'opposition au régime autoritaire de Napoléon Bonaparte.

Une intense activité diplomatique

Au lendemain de la défaite des armées napoléoniennes, Genève se bat pour recouvrer son indépendance vis-à-vis de la France, puis pour intégrer la Confédération helvétique. Le 1^{er} juin 1814, deux contingents suisses – l'un fribourgeois et l'autre soleurois – débarquent au Port-Noir. Trois mois plus tard, le 12 septembre 1814, la Diète fédérale vote l'entrée de Genève comme 22^e canton suisse et, le 19 mai 1815, l'acte d'union est signé. Charles Pictet de Rochemont, un aristocrate qui s'intéresse autant à l'art militaire qu'à l'élevage des moutons mérinos et à la culture du maïs, fait partie de la députation envoyée à Bâle, en janvier 1814, pour convaincre les souverains alliés. Cette première expérience diplomatique sera suivie par les conférences de Vienne et de Paris en 1815, puis de Turin en 1816. Charles Pictet de Rochemont sera, en effet, avec François d'Ivernois, le grand négociateur des modifications territoriales nécessaires à l'adhésion de Genève à la Confédération. Sa réussite diplomatique est complétée par la déclaration solennelle du 20 novembre 1815 des plénipotentiaires des puissances réunies à Paris (Autriche, France, Grande-Bretagne, Prusse et Russie) qui reconnaissent que « la neutralité perpétuelle de la Suisse et son intégrité territoriale sont conformes aux vrais intérêts politiques de l'Europe ». Rédigée par Charles Pictet de Rochemont lui-même, cette déclaration ouvre la voie à la tradition de bons offices de la Suisse.

Horrié par la mort de milliers de combattants et la souffrance de dizaines de milliers de blessés lors de la bataille de Solferino en 1859, Henry Dunant tente d'organiser sur place les secours d'urgence avec l'aide de la population locale. De retour à Genève, il écrit *Un souvenir de Solferino*³, publié en 1863. La même année, avec les Genevois Guillaume-Henri Dufour, Louis Appia, Gustave Moynier et Théodore Maunoir, il fonde le Comité international de secours aux militaires blessés, qui prendra le nom de Comité international de la Croix-Rouge dès 1876. A partir de cette date, l'action humanitaire sera indissociablement liée au nom de Genève et à la Suisse. La signature de la première Convention de Genève, en 1864, marque la naissance du droit humanitaire international. Suite à de vives tensions entre la France et la Prusse, près de 6'000 personnes s'assemblent à Genève, du 9 au 12 septembre 1867, dans le cadre d'un grand Congrès de la Paix et de la Liberté, afin de définir les conditions politiques et économiques pour la paix entre les pays européens. Le but est alors d'aboutir à l'établissement des Etats-Unis d'Europe. Si un objectif aussi ambitieux n'a pas été atteint et si le Congrès a fait l'objet de vives critiques, notamment du pape Pie IX et des milieux catholiques les plus conservateurs, le Congrès de Genève a été la première réunion internationale de cette ampleur ayant affirmé la nécessité du respect de la liberté comme prémisses, à la paix. La Ligue internationale de la paix et de la liberté a vu le jour à cette occasion⁴.

Quelques années plus tard, l'arbitrage dit de l'Alabama est le premier exemple de règlement pacifique d'un conflit opposant deux grandes puissances mondiales: les Etats-Unis et la Grande-Bretagne. L'origine du différend remonte à la Guerre de Sécession qui opposa les Etats nordistes aux Etats sudistes américains, entre 1861 et 1865. Le conflit achevé, le gouvernement des Etats-Unis accuse les Britanniques d'avoir laissé construire dans ses ports des bateaux militaires livrés aux Sudistes, causant des pertes considérables aux navires de commerce nordistes. Après plusieurs années de difficiles négociations, le différend est soumis à un arbitrage international qui est rendu le 14 septembre 1872 dans la salle de l'Hôtel-de-Ville de Genève qui porte aujourd'hui le nom de Salle de l'Alabama. Le Royaume-Uni est condamné à verser 15 millions de dollars-or pour avoir manqué à ses obligations de neutralité vis-à-vis des Etats-Unis d'Amérique durant la Guerre de Sécession. Cet arbitrage, qui survient huit ans après la signature de la première Convention de Genève pour les secours aux blessés, constitue l'un des fondements de la Genève internationale⁵.

Genève siège de la Société des Nations

Lors de la Conférence de Paris de 1919, Genève est désignée comme siège de la Société des Nations (SDN). Dans un premier temps, les assemblées générales se tiennent dans la Salle de la Réformation, qui sera démolie en 1969, alors que le secrétariat de l'organisation s'installe, dès 1920, dans l'Hôtel National, rebaptisé Palais Wilson, du nom du président des Etats-Unis initiateur de la SDN. L'Organisation internationale du travail (OIT) est fondée dans le sillage de la Conférence de Paris de 1919. Sa constitution répond à la partie XIII du Traité de Versailles et reprend l'idée de deux industriels – Rober Owen (1771-1853) et Daniel Legrand (1783-1859). L'OIT intégrera l'Organisation des Nations Unies (ONU) en 1946 et en deviendra la première agence spécialisée. Son secrétariat, le Bureau international du travail (BIT), est installé à Genève depuis 1920. En 1925,

³ Henry DUNANT: *Un souvenir de Solferino*, réédition par la Croix-Rouge suisse à l'occasion des 125 ans du CICR, Berne, 1988.

⁴ Cf. *Annales du Congrès de Genève (9–12 septembre 1867)*, publié sous les auspices du Comité central permanent de la Ligue internationale de la paix et de la liberté et par les soins du Comité de Genève, éditions Chez Vérosoff et Garrigues, Genève, 1868.

⁵ La Chancellerie d'Etat de Genève a édité un livre en français et en anglais intitulé *L'arbitrage de l'Alabama*, qui relate les péripéties du fameux croiseur sudiste, finalement coulé le 19 juin 1864 au large de Cherbourg, ainsi que la décision arbitrale de 1872.

le Bureau international de l'éducation (BIE) est fondé à Genève en tant qu'organisation privée, non gouvernementale. Il a pour but de centraliser la documentation relative à l'enseignement public ou privé et effectuer des recherches scientifiques dans le domaine de l'éducation. Le célèbre pédagogue et psychologue Jean Piaget en a assuré la direction pendant près de quarante ans. En 1969, le BIE a intégré l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), tout en conservant une large autonomie.

Le Centre William Rappart est le premier bâtiment construit à Genève spécialement pour accueillir une organisation internationale. Il est officiellement inauguré le 2 juin 1926 et sert de siège au BIT jusqu'en 1975, puis au Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) jusqu'en 1995, qui partage les locaux avec le General Agreement on Tariffs and Trade (GATT). Il est actuellement le siège du secrétariat de l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

Construit entre 1929 et 1936 afin d'abriter la SDN, le Palais des Nations est devenu le siège européen de l'Organisation des Nations Unies en 1946. Aujourd'hui, il est le deuxième plus grand centre de l'ONU, après New York. Plus de 25'000 délégués de tous les pays s'y réunissent chaque année.

Dès lors, Genève devient le lieu privilégié des rencontres internationales au plus haut niveau et de nombreuses organisations se créent ou s'installent dans le canton : Organisation internationale de normalisation, plus connue sous son abréviation anglophone ISO (1947); Organisation mondiale de la santé (1948); Union internationale des télécommunications (1948)⁶; HCR (1950); Organisation météorologique mondiale (1951); Organisation internationale pour les migrations (1951); Centre européen pour la recherche nucléaire (1954); Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (1967, institution spécialisée de l'ONU depuis 1974); Conférence du désarmement (1979); Union internationale pour la protection des obtentions végétales (1983); Bureau international des textiles et de l'habillement (1984); Organisation intergouvernementale pour les transports internationaux ferroviaires (1985); Organisation mondiale contre la torture (1986); OMC (1995); Centre Sud (1995); Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'Homme (1997); Cour de conciliation et d'arbitrage au sein de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (1997); Agence de coopération et d'information pour le commerce international (1998); Centre consultatif sur la législation de l'OMC (2001); Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme (2002). Il faut ajouter à cette impressionnante liste l'Union interparlementaire créée en 1889, d'abord simple association de parlementaires avant d'obtenir le statut d'organisation internationale.

Outre la présence des nombreuses organisations internationales, Genève a été le théâtre d'une intense activité diplomatique visant à assurer la paix. Le 21 juillet 1954, le Vietnamiens Tạ Quang Bửu y a signé les Accords de Genève mettant fin à la première guerre d'Indochine qui opposait la France au Vietnam. En juillet 1955, la Conférence de Genève a réuni au Palais Eynard, pour la première fois depuis 1945, les quatre vainqueurs de la Seconde Guerre mondiale : les Etats-Unis de Dwight Eisenhower, l'URSS de Nikita Khrouchtchev, la Grande-Bretagne d'Anthony Eden et la France d'Edgar Faure. Le sommet de Genève entre le président américain Ronald Reagan et le secrétaire général

⁶ L'Union internationale des télécommunications (UIT) a été fondée le 17 mai 1865 et est donc la plus ancienne organisation internationale rattachée dès 1947 à l'ONU. Son siège a été transféré de Berne à Genève en 1948.

du parti communiste de l'Union soviétique Mikhaïl Gorbatchev en 1985 marquera la fin de la guerre froide. Le 16 janvier 1994 se tient la première rencontre entre les présidents américain Bill Clinton et syrien Hafez al-Assad sur la question du règlement des tensions israélo-syriennes et notamment de l'évacuation du plateau du Golan. Les négociations n'aboutissent toutefois pas à la signature d'un accord faute d'un consensus complet. Les négociations lors de la seconde rencontre entre les deux présidents à Genève, le 26 mars 2000, échouent également et aboutissent au *statu quo*.

Terre d'asile, Genève a su accueillir au cours des siècles des vagues successives de réfugiés qu'elle a intégrés rapidement, contribuant grandement à son développement économique et à son rayonnement international. Cité multiculturelle comptant environ 40% d'habitants étrangers, elle représente un formidable mélange de populations d'origines diverses. Aujourd'hui, Genève abrite plus de 200 organisations internationales gouvernementales ou non gouvernementales. Elle est en outre l'une des principales villes de conférences et de congrès du monde. Même s'ils ne sont pas toujours dépourvus de tensions avec la population locale, ces échanges contribuent à sa richesse, à son dynamisme, à son ouverture d'esprit et à une perception cosmopolite de l'humanité.

Tournée vers l'extérieur, au moins depuis la Réforme, Genève a été le berceau de la première organisation internationale en 1864 : le Comité international de la Croix-Rouge (CICR). Genève a affirmé sa vocation internationale au lendemain de la Première Guerre mondiale en devenant le siège de la Société des Nations (SDN), à laquelle a succédé l'Organisation des Nations Unies (ONU) après le deuxième conflit mondial. Son siège principal est à New York, mais elle a conservé à Genève son siège européen. Aujourd'hui, l'ONU est véritablement universelle, puisqu'elle compte 192 pays membres sur 195 Etats reconnus. Beaucoup d'organisations internationales gouvernementales (OIG) ou d'organisations non gouvernementales (ONG) ont suivi l'exemple de l'ONU en s'implantant à Genève. Il faut y ajouter les très nombreuses représentations d'Etats étrangers auprès de ces organisations.

Les organisations internationales gouvernementales

En raison de l'importance du secteur international pour Genève, l'Office cantonal de la statistique (OCSTAT) a réalisé de nombreuses études sur le sujet et conduit notamment, depuis 1978, une enquête annuelle auprès de l'ensemble des OIG et des dix ONG les plus importantes en termes d'emplois locaux établies dans le canton⁷. Dans les années 1950, les cinq OIG actives à Genève employaient 1'611 fonctionnaires permanents. Selon les résultats du recensement des entreprises de 2008⁸, à Genève, le secteur international non marchand compte 28'464 emplois, soit 9,5% de l'ensemble des emplois de l'économie cantonale (hors secteur primaire). Il comprend le secteur public international – qui regroupe les OIG, les missions permanentes et les consulats – et les ONG. Dans le secteur international, plus de neuf emplois sur dix sont concentrés dans le secteur public, avec 21'612 emplois dans les OIG et 4'139 dans les missions permanentes ou les consulats. Le solde des emplois du secteur international non marchand se trouve dans les ONG (2'713 emplois).

L'OCSTAT explique l'évolution des décennies passées par l'importance croissante des relations internationales, par l'augmentation du nombre d'organisations et du nombre de pays membres de celles-ci. Il relève que la progression des effectifs occupés dans les OIG est principalement liée au développement des postes de fonctionnaires non permanents au bénéficiaire, pour la majorité d'entre eux, de contrats à court terme. Toutefois, entre 2005 – année du précédent recensement des entreprises – et 2008, le nombre d'emplois dans le secteur public international augmente de façon relativement modérée (+1,1%), surtout en comparaison avec l'ensemble de l'économie cantonale, qui connaît une croissance des emplois dix fois plus forte. La progression est légèrement plus importante dans les missions permanentes et les consulats (+1,6%) que dans les OIG (+1%) proprement dites. En revanche, la croissance des effectifs au sein des ONG est notable : avec une hausse de 21,6% entre 2005 et 2008, elle est deux fois plus marquée que dans l'ensemble de l'économie genevoise.

⁷ Une grande partie des informations du présent chapitre a été tirée des analyses très détaillées de l'Office cantonal de la statistique (OCSTAT) et notamment de sa brochure *Le domaine international à Genève*, publiée en 2009. Cette brochure est disponible en français et en anglais auprès de l'OCSTAT et sur son site internet, à l'adresse : <http://www.ge.ch/statistique/tel/publications/2009/analyses/an-ed-2009-49.pdf>.

⁸ Cf. communiqué de presse de l'OCSTAT du 18 juin 2010, « Secteur international non marchand à Genève : près de 10% du total des emplois du canton ». Ce communiqué peut être téléchargé à l'adresse : http://www.ge.ch/statistique/tel/compresse/2010/geneve_cp_2010_20.pdf.

DÉFINITIONS

Le recensement des entreprises est réalisé à l'échelon du pays auprès de l'ensemble des établissements des secteurs de l'industrie et des services. Il est effectué tous les trois à quatre ans par l'Office fédéral de la statistique (OFS), en partenariat avec les offices régionaux de statistique. Le dernier recensement des entreprises date du 30 septembre 2008 (jour de référence).

Emploi: le recensement des entreprises prend en compte les emplois, et non les individus. Autrement dit, les personnes qui ont plusieurs emplois peuvent être comptées plusieurs fois. Pour être considérée comme emploi, une activité doit être exercée au moins six heures par semaine dans une institution.

Pour fournir une vision plus complète de l'économie genevoise, l'OCSTAT dénombre les emplois dans les *activités extraterritoriales* (organisations internationales, missions permanentes et consulats présents sur le territoire du canton). Ce dénombrement est effectué, en partie, sur la base de fichiers administratifs.

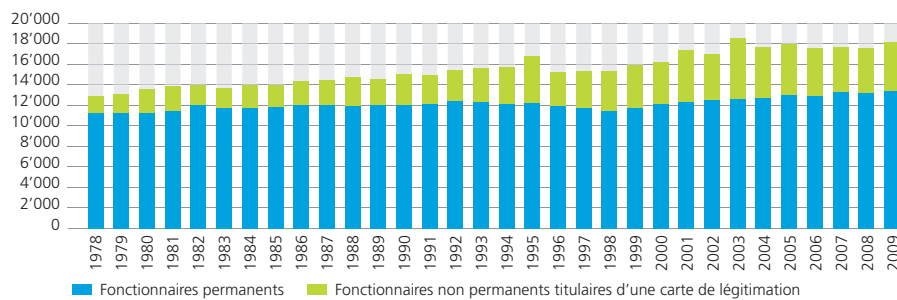
Organisations internationales non gouvernementales (ONG): en application de la Loi sur l'Etat hôte, entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2008, certaines ONG, au bénéfice d'un accord de siège ou au bénéfice d'un accord de nature fiscale, font désormais partie de l'ensemble des organisations internationales. Il s'agit des organisations suivantes : le Comité international de la Croix-Rouge (CICR), la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FISCR), le Conseil international des aéroports (ACI), la Commission électrotechnique internationale (CEI), l'Organisation internationale de normalisation (ISO), l'Association du transport aérien (IATA), la Société internationale des télécommunications aéronautiques (SITA). L'emploi de ces sept organisations est donc compté parmi les organisations internationales en 2008 et, à des fins de comparaisons, en 2005 également.

Principales organisations internationales gouvernementales à Genève

	Date de création
Office des Nations Unies à Genève	
Office des Nations Unies à Genève (ONU)	1945
Commission économique pour l'Europe (CEE-ONU)	1947
Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'Homme (HCDH)	1948
Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR)	1951
Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social (UNRISD)	1963
Centre du commerce international (ITC)	1964
Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED)	1964
Corps commun d'inspection (CCI)	1966
Centre international de calcul (CIC)	1971
Service de liaison des Nations Unies avec les ONG (SLNG)	1975
Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement (UNIDIR)	1980
Bureau de la coordination des affaires humanitaires (BCAH)	1991
Commission d'indemnisation des Nations Unies (UNCC)	1991
Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA)	1995
Organisations spécialisées du système des Nations Unies	
Union internationale des télécommunications (UIT)	1865
Bureau international du travail (BIT)	1919
Bureau international d'éducation (BIE)	1929
Organisation mondiale de la santé (OMS)	1948
Organisation météorologique mondiale (OMM)	1950
Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI)	1967

	Date de création
Autres organisations internationales	
Union interparlementaire (UIP)	1889
Organisation internationale pour les migrations (OIM)	1951
Organisation européenne pour la recherche nucléaire (CERN)	1954
Association européenne de libre-échange (AELE)	1960
Union internationale pour la protection des obtentions végétales (UPOV)	1961
Organisation internationale de protection civile (OIPC)	1972
Bureau international des textiles et de l'habillement (BITH)	1984
Organisation mondiale du commerce (OMC)	1995
Centre Sud (CS)	1995
Cour de conciliation et d'arbitrage de l'OSCE	1995
Centre consultatif sur la législation de l'OMC (ACWL)	2001
Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme (GFATM)	2002
Agence de coopération et d'information pour le commerce international (ACICI)	2004

Personnes occupées dans les organisations internationales gouvernementales établies dans le canton de Genève, depuis 1978

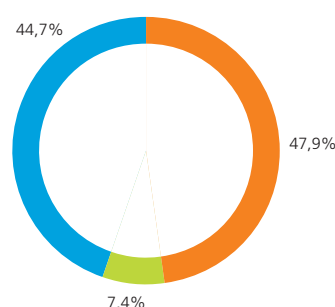


Source: Office cantonal de la statistique - Enquête sur les organisations internationales © OCSTAT

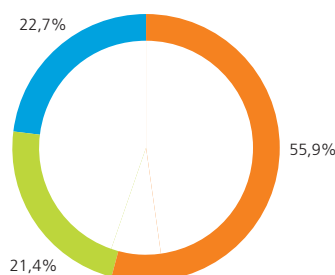
L'Office des Nations Unies à Genève et les institutions spécialisées regroupent trois quarts des fonctionnaires permanents travaillant dans les OIG. La part des Suisses employés dans ces organisations est en recul, passant de 17% en 1978 à 9% en 2008. Cette diminution résulte de l'application de quotas géographiques lors du recrutement des employés, la Suisse restant malgré tout nettement surreprésentée. Les fonctionnaires permanents ont toutefois une propension toujours plus marquée à s'établir en France. Alors qu'un tiers des fonctionnaires internationaux résidait en France en 1978, ils sont près de la moitié aujourd'hui. La sévère pénurie de logements qui règne à Genève explique naturellement cette évolution. Dans les dix principales ONG, la part des collaborateurs qui résident dans le canton de Genève est nettement plus importante : près d'un quart d'entre eux habite en France voisine, ce qui correspond approximativement à la moyenne des employés des entreprises genevoises dans les autres secteurs d'activités. Non soumis aux quotas par pays, le recrutement de ces collaborateurs se fait en plus grande proportion localement. Ainsi, environ quatre employés sur dix des ONG sont de nationalité suisse. Par ailleurs, seuls 6,1% des fonctionnaires des OIG habitent dans le canton de Vaud, alors que cette proportion est de plus de 22% pour ce qui concerne les employés des dix principales ONG.

Personnel des organisations internationales établies dans le canton de Genève, répartition selon le lieu de résidence, en %, en 2009

Fonctionnaires permanents des OIG



Fonctionnaires permanents des ONG



■ Canton de Genève
■ Autre canton
■ Pays voisins

Source: Office cantonal de la statistique - Enquête sur les organisations internationales © OCSTAT

Fonctionnaires permanents occupés dans les OIG et les missions permanentes, établies à Genève, depuis 2000 ⁽¹⁾

Situation en mars		2000	2005	2009
Organisations internationales gouvernementales		12'191	13'079	13'414
Office des Nations Unies	ONU	3'791	4'269	4'470
Bureau international du travail	BIT	1'166	1'257	1'186
Organisation mondiale de la santé	OMS	1'555	1'531	1'650
Union internationale des télécommunications	UIT	738	729	697
Organisation météorologique mondiale	OMM	255	247	273
Organisation mondiale de la propriété intellectuelle	OMPI	788	927	948
Bureau international d'éducation	BIE	20	23	16
Organisation mondiale du commerce	OMC	512	604	649
Organisation européenne pour la recherche nucléaire	CERN	3'130	3'076	2'881
Association européenne de libre-échange	AELE	22	22	21
Organisation internationale pour les migrations	OIM	152	301	181
Union interparlementaire	UIP	30	35	39
Organisation internationale de protection civile	OIPC	12	7	10
Union internationale pour la protection des obtentions végétales	UPOV	6	12	8
Bureau international des textiles et de l'habillement	BITH	4	4	3
Centre Sud	CS	9	23	18
Cour de l'OSCE	-	1	2	2
Centre consultatif sur la législation de l'OMC	ACWL	-	10	10
Agence de coopération et d'information pour le commerce international	ACICI	///	///	21
Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme	GFATM	///	///	331
Missions permanentes		3'433	3'594	3'833
Total		15'624	16'673	17'247

⁽¹⁾ Personnes titulaires d'une carte de légitimation (fonctionnaires internationaux).

Source: Office cantonal de la statistique/Département fédéral des affaires étrangères.

Les missions permanentes auprès de l'ONU et des OIG

En raison de la présence des OIG à Genève, de nombreux Etats ont ouvert des missions permanentes accréditées auprès de l'ONU ou d'autres OIG. Ces représentations sont actuellement au nombre de 165 auprès de l'ONU (y compris celle de la Confédération helvétique)⁹ plus deux représentations permanentes pour l'Autorité palestinienne et l'Ordre souverain et militaire de Malte, auxquelles il faut ajouter les missions permanentes auprès des autres OIG¹⁰: ainsi 32 pays disposent d'une mission séparée auprès de l'OMC et 14 pays ont une représentation permanente séparée auprès de la Conférence du désarmement¹¹. Il existe douze bureaux d'observateurs des organisations internationales ayant reçu une invitation permanente à participer en qualité d'observateurs aux sessions et aux travaux de l'Assemblée générale de l'ONU¹². Enfin, il y a douze représentations permanentes pour les missions spéciales¹³. La proportion des citoyens suisses employés dans les missions et autres délégations est d'environ 7%.

⁹ Tous les Etats ayant une mission permanente sont membres de l'ONU, mis à part le Saint-Siège qui a un statut d'observateur. Toutefois, la Namibie dispose d'une mission permanente auprès de l'OMC, mais pas auprès de l'Office des Nations Unies à Genève. L'Union Européenne est représentée à Genève par le Bureau de liaison du Secrétariat général du Conseil de l'Union Européenne et par la Délégation permanente de l'Union Européenne.

¹⁰ La plupart des pays qui ont une mission permanente auprès de l'OMC ou de la Conférence du désarmement ont également une mission auprès de l'ONU.

¹¹ La Conférence du désarmement n'est pas un organe des Nations Unies, mais un organe autonome qui reçoit l'appui du système des Nations Unies. Son secrétariat est assuré par le bureau genevois du Département pour les affaires du désarmement des Nations Unies. Elle compte 65 Etats membres, dont la Suisse.

¹² Il s'agit de la Banque mondiale; du Forum des Iles du Pacifique; du G15; du Groupe des Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP); de la Ligue des Etats Arabes (LEA); de l'Organisation arabe du travail (OAT); de l'Organisation de la conférence islamique (OCI); de l'Organisation des Etats des Caraïbes orientales (OECO); de l'Organisation internationale de la francophonie (OIF); de l'Union africaine; de la Délégation permanente de l'UE et du Bureau de liaison du secrétariat général du Conseil de l'UE.

¹³ Délégations de la Fédération de Russie, des Etats-Unis d'Amérique et de l'Ukraine à la Commission spéciale de vérification; Délégations de la République du Bélarusse, du Kazakhstan, de la Fédération de Russie, des Etats-Unis d'Amérique et de l'Ukraine à la Commission commune du respect et des inspections; Délégations de la Fédération de Russie et des Etats-Unis d'Amérique à la Commission consultative permanente et à l'Accord relatif à la réduction et à la limitation des armes offensives stratégiques.

Prise dans son ensemble, la communauté internationale de Genève d'origine étrangère, constituée par les membres des OIG, des employés des missions et représentations permanentes ainsi que de leurs familles, représente plus de 40'000 personnes, dont 24'000 résident dans le canton de Genève, soit 13% de la population étrangère et 5% de la population totale du canton. Les fonctionnaires internationaux en poste à Genève séjournent en moyenne sept ans sur les bords du Léman.

Historiquement établies aux alentours du Palais des Nations, les OIG continuent de se développer prioritairement dans cette zone. Toutefois, la croissance rapide du secteur public international (+26% des emplois entre 1985 et 2005) a conduit les OIG à s'implanter au-delà du périmètre traditionnel du secteur international et dans des communes suburbaines comme Lancy et Vernier. Généralement, les missions permanentes, travaillant en étroite collaboration avec les OIG, essaient de s'installer à proximité de ces dernières.

Les organisations internationales non gouvernementales

Environ 250 ONG sont actives dans le canton de Genève, mais ce nombre oscille fortement suivant les critères de sélection retenus et il est donc très difficile de les recenser de manière exhaustive. Pour cette raison, l'OCSTAT ne suit, dans le cadre de son enquête annuelle, que les dix plus grandes d'entre elles, en termes d'emplois. Dans le sillage du développement des OIG, avec lesquelles elles collaborent souvent de manière étroite, les dix principales ONG ont vu leurs effectifs augmenter régulièrement ces trente dernières années.

Les dix principales ONG¹⁴
ayant leur siège à Genève

	Date de création
Comité international de la Croix-Rouge (CICR)	1863
Commission Electronique Internationale (CEI)	1906
Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge	1919
Fondation de l'Ecole Internationale de Genève	1924
Fédération luthérienne mondiale (FLM)	1947
Organisation internationale de normalisation (ISO)	1947
Conseil œcuménique des Eglises (COE)	1948
Union Internationale des Transports Routiers (IRU)	1948
Union Européenne de Radiotélévision (UER)	1950
World Economic Forum (WEF)	1971

Pour être prises en compte dans le cadre du recensement des entreprises, les organisations doivent développer une activité d'au moins vingt heures par semaine. Cette définition s'applique également aux ONG. Sur la base de ce critère restrictif, 121 ONG sont actives en 2008 et emploient 2'713 personnes à Genève, soit 0,9% seulement des emplois du canton. Il s'agit en effet souvent de petites structures faisant également appel à de nombreux bénévoles. Ce chiffre évolue toutefois rapidement, de même que la définition d'ONG (voir encadré ci-dessus). A noter que les femmes sont nettement majoritaires dans les ONG (56% des emplois), à l'opposé de la situation constatée dans les autres secteurs de l'économie, où elles représentent 44% des emplois, soit une proportion exactement inverse.

¹⁴ En termes d'emploi.

« RENFORCER LA GENÈVE INTERNATIONALE »

« La Genève internationale se trouve dans une situation paradoxale », relève la conseillère d'Etat Isabel Rochat¹⁵, dont le département a la responsabilité du soutien cantonal aux organisations internationales et missions diplomatiques présentes à Genève. « D'une part, la coopération internationale à Genève n'a jamais été aussi intense. D'autre part, la croissance du secteur a fortement diminué ces dernières années. Autrement dit, Genève n'a jamais compté autant de fonctionnaires internationaux, de diplomates, d'ONG ou de conférences qu'aujourd'hui, mais la croissance de l'activité faiblit. Si la progression du nombre de personnes occupées dans les organisations intergouvernementales a été de 9% entre 2000 et 2004, elle n'a été que de 1% entre 2005 et 2009. Certes, les organisations intergouvernementales, les missions permanentes, les consulats et les ONG représentent 28'464 emplois en 2008, soit un emploi sur dix à Genève, mais la progression n'a été que de 2,7% entre 2005 et 2008, contre 11,9% pour le reste de l'économie genevoise. Il faut ajouter à ce constat que le domaine est indubitablement de plus en plus concurrentiel. D'autres villes, comme Abu Dhabi, Budapest ou La Haye, se donnent des moyens considérables pour attirer des organisations ou des événements. »

GENÈVE ET LA CONFÉDÉRATION DOIVENT ÊTRE PROACTIVES

La conseillère d'Etat n'hésite pas à parler de « combat » pour garder les institutions internationales et pour en attirer de nouvelles : « Avant, la Genève internationale allait de soi et une hospitalité bienveillante suffisait. Aujourd'hui, Genève et la Confédération doivent être proactives, avoir une vision d'avenir et se fixer des objectifs pour pérenniser et renforcer la Genève internationale. » Lors du discours de Saint-Pierre du 7 décembre 2009, le Conseil d'Etat, par la voix de son président François Longchamp, a réaffirmé sa volonté de soutenir ce secteur : « Nous renforcerons la présence des organisations internationales », avait annoncé le président du gouvernement. Isabel Rochat estime que cela répond non seulement à l'intérêt du canton, mais aussi à la volonté des Genevois : « L'acceptation de la Genève internationale par la population est bonne. J'en veux pour preuve le résultat du référendum sur l'extension de l'OMC ou l'immense affluence lors des journées portes ouvertes organisées par le CERN, l'OMC, l'OMPI ou l'Office des Nations Unies à Genève. »

« Il s'agit de renforcer la Genève internationale comme espace de dialogue universel et interdisciplinaire pour la construction d'un monde meilleur. Dans ses domaines de compétences, le Canton soutiendra les acteurs stratégiques de ce dialogue », explique Isabel Rochat. « Parmi les priorités, il faut répondre aux besoins immobiliers, notamment en mettant à disposition des bureaux et des logements à des prix accessibles. Nous devons en effet garder à l'esprit que certains pays et certaines organisations ne disposent que de moyens limités. La sécurité joue aussi un rôle essentiel. Les internationaux y sont très sensibles. C'est un atout de Genève et il convient de le préserver. La police y travaille.

¹⁵ Interview avec Mme Isabel ROCHAT réalisée le 17 août 2010.

La position du Centre d'Accueil-Genève Internationale, comme principal prestataire de services d'accueil pour la communauté internationale, doit être consolidée. Le Canton va par ailleurs davantage communiquer. La Genève internationale est un environnement finalement assez méconnu. Il faut l'expliquer et le promouvoir. Des outils de communication sont en cours de création. Enfin, je souhaite souligner l'importance de l'offre académique pour les organisations internationales. De grands progrès ont été effectués ces dernières années, notamment avec l'Institut des hautes études internationales et du développement ou l'Académie du droit international humanitaire et des droits humains. Le Canton entend poursuivre sur cette voie. »

LE DISPOSITIF EST EN PLACE

La conseillère d'Etat souhaite que la Commission consultative instituée par la Loi sur la Genève internationale de 2004 s'engage pleinement: « Elle va maintenant reprendre son travail avec de nouveaux membres. » La conseillère d'Etat chargée du DSPE relève aussi le rôle essentiel du groupe permanent conjoint des autorités fédérales et cantonales ainsi que du groupe interdépartemental pour les affaires internationales afin de définir et mettre en œuvre la stratégie. Elle veut aussi renforcer la collaboration avec Genève Tourisme.

La coopération internationale et ses acteurs font partie intégrante de l'identité et de la vie économique de Genève. Le Conseil d'Etat estime que le moment est venu de s'engager de façon plus résolue et proactive pour son développement.

Questionnées sur la pertinence de leur localisation à Genève, les ONG citent en priorité, parmi les avantages, la présence de l'ONU et des autres organisations internationales¹⁶. La bonne réputation de Genève à l'étranger, la neutralité suisse et l'absence d'un passé colonial, la situation géographique de la Cité de Calvin au centre de l'Europe ainsi que la présence d'un aéroport international sont d'autres facteurs qui renforcent l'image favorable de la ville auprès des ONG. Parmi les inconvénients les plus fréquemment évoqués, le plus important est la cherté de la vie et, par conséquent, les salaires relativement élevés qu'elles doivent assurer à leurs collaborateurs qui grèvent le budget des plus petites d'entre elles. La difficulté d'obtenir des permis de travail pour leurs employés, en particulier pour les collaborateurs en provenance des pays en développement, figure aussi parmi les inconvénients mentionnés par plusieurs ONG. L'étude recommande de favoriser le développement et la croissance de quelques pôles d'excellence, comme ceux de la paix, des droits humains ou des peuples autochtones; de soutenir davantage le domaine de l'accueil et la promotion du travail des ONG par le biais de diverses structures déjà existantes, mais qui manquent de ressources et de coordination pour mener à bien leurs tâches; d'améliorer les conditions-cadre qui s'appliquent à l'ensemble des ONG et de leur personnel dans des domaines tels que la fiscalité, le soutien aux écoles internationales ou l'accès à des permis de travail pour les conjoints d'employés d'ONG.

Le siège du World Economic Forum à Cologny

Le World Economic Forum (WEF) ou Forum économique mondial est une fondation à but non lucratif, connue principalement pour sa célèbre réunion annuelle qui rassemble des chefs d'Etat, des responsables d'entreprises, des intellectuels et des journalistes du monde entier à Davos dans le canton des Grisons. Mais le siège du WEF est à Cologny, dans le canton de Genève. L'organisation a été fondée en 1971 par le professeur d'économie Klaus Schwab, sous le nom d'European Management Forum avant d'être rebaptisée en 1987. Parallèlement aux réunions, le WEF publie un certain nombre de rapports économiques et lance diverses initiatives dans des secteurs spécifiques, comme la Global Health Initiative; la Global Education Initiative; l'Environmental Initiative ou la Partnering Against Corruption Initiative. En 2006, le WEF a ouvert des bureaux régionaux à Pékin et à New York. Il a le statut d'observateur auprès du Conseil économique et social des Nations Unies et est placé sous la supervision du gouvernement helvétique.

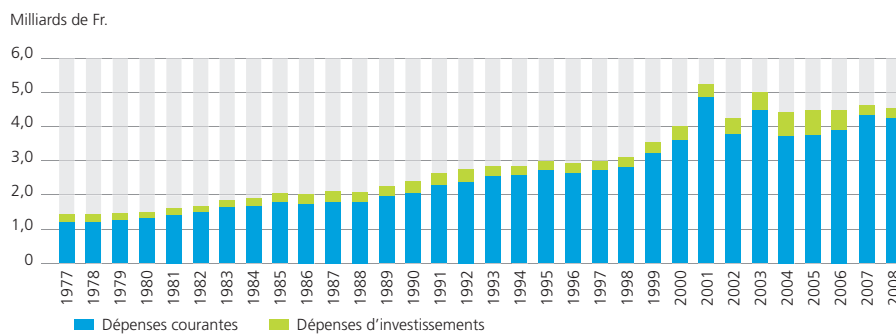
Retombées économiques pour le canton de Genève

Les dépenses totales des organisations sises à Genève se montent à 4,6 milliards de francs en 2007, en progression d'environ 50% en valeur réelle ces trente dernières années. Bien que les organisations internationales et leurs fonctionnaires ne paient pas d'impôts à Genève, les retombées économiques pour le canton sont énormes. Elles sont estimées à quelque 2,5 milliards de francs par année. En effet, une partie des dépenses des OIG revient à la Suisse, notamment sous forme de salaires versés aux employés résidant en Suisse et de dépenses d'investissements dont profitent les entreprises helvétiques. Dans le cadre de l'enquête de l'OCSTAT, les dépenses sont réparties en deux catégories:

- Les dépenses courantes: versement des salaires et des cotisations sociales, achat de matériel bureautique, consommation d'énergie, frais de voyage, etc. Elles représentent environ 90% du total.
- Les dépenses d'investissements: achat de biens d'équipement (machines, moyens de transport, etc.), construction de bâtiments, achat de terrains.

¹⁶ Yanik MARGUERAT: *Les ONG internationales à Genève*, in *Annuaire suisse de politique de développement*, Numéro Vol. 23, n° 2, Institut de hautes études internationales et du développement, 2004.

Dépenses des organisations internationales gouvernementales établies dans le canton de Genève, depuis 1977



Les coûts salariaux sont naturellement fortement corrélés au nombre de personnes employées. Ils constituent le principal poste de dépenses des OIG et progressent de 44% entre 1977 et 2007. Le salaire annuel brut moyen se situe à 121'700 francs, à un niveau semblable à celui d'il y a trente ans, corrigé des effets de l'inflation. D'importantes disparités salariales existent néanmoins selon les organisations du fait des différences de profil des employés. Ainsi, le salaire moyen versé par les organisations qui emploient une grande proportion d'employés moins qualifiés est évidemment nettement inférieur à celui versé dans d'autres organisations plus spécialisées. La faible progression des salaires en valeur réelle s'explique par l'accroissement du nombre de fonctionnaires non permanents, dont le salaire est généralement plus bas que celui des fonctionnaires permanents. Elle résulte aussi de la forte dépréciation du dollar, devise de référence dans la plupart des organisations internationales, par rapport au franc suisse.

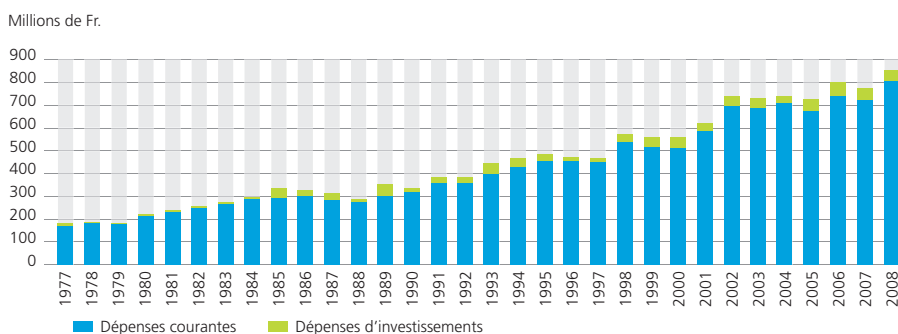
Les dépenses d'investissements sont moindres et plus volatiles par nature. Elles sont en effet liées au développement des infrastructures des organisations internationales. Ainsi, le développement de l'OMPI ou celui du CERN, au début des années 2000, ont eu une influence marquée. Les remboursements des prêts accordés par la Fondation des Immeubles pour les Organisations Internationales (FIPOI) pour la construction de nouveaux bâtiments ne sont pas pris en compte dans le calcul des dépenses d'investissements. Le 3 juin 2010, la FIPOI a présenté les dossiers immobiliers en cours : pas moins d'une dizaine de projets d'envergure étaient à l'ordre du jour. Leur réalisation est rendue possible grâce à une étroite collaboration entre la Fondation, le Canton de Genève et la Confédération. La contribution cantonale en termes de mise à disposition de terrains en faveur de la FIPOI avoisine 252 millions de francs et représente une surface de quelque 582'000 mètres carrés. La somme des prêts et dons qui lui sont octroyés par la Confédération dépasse le milliard de francs (731 millions de prêts et 372 millions de dons). Les trois principaux projets sont : l'extension et la rénovation du Centre William-Rappart sur le site de l'OMC ; la construction de la Tour des Feuillantines, d'une hauteur de quinze à vingt étages, érigée entre la route de Ferney et l'avenue de la Paix ; ainsi que le campus de la paix de l'Institut de hautes études internationales et de développement (IHEID).

Une contribution de 4,5% à 6,5% au produit intérieur brut

Selon les estimations effectuées par l'Institut CREA de macroéconomie appliquée de l'Université de Lausanne, le secteur public international contribue, en 2008, à hauteur de 6,5% au produit intérieur brut (PIB) du canton de Genève, qui se monte globalement à 44,2 milliards de francs. L'analyse du PIB genevois réalisée pour la BCGE¹⁷ conclut pour sa part que les organisations internationales contribuent à hauteur de 4,5% à la richesse cantonale, « une proportion vraisemblablement très largement inférieure à celle qu'elles avaient au début des années 70, à la veille du premier recul du dollar. Depuis 1992, la contribution des organisations internationales est en déclin après avoir connu deux pics temporaires, en 1995 et en 2003, estime la banque. En quatre ans, de 2003 à 2007, la valeur ajoutée des organisations internationales a baissé de presque 9% en francs constants. Ce recul est peut-être tempéré par la progression des ONG, organisations qui ne font pas l'objet d'une rubrique séparée dans la comptabilité nationale ».

Multipliées par deux en trente ans, les dépenses des dix principales ONG actives à Genève s'élèvent à 777 millions de francs en 2007. La masse salariale (+80%) ne progresse que de manière légèrement plus accentuée que le nombre de personnes employées (+68%) et le salaire annuel brut moyen se monte à 101'600 francs. Malgré leurs dimensions restreintes, les ONG organisent autant de conférences que les OIG, mais la durée de celles-ci, comme le nombre de délégués y participant sont nettement inférieurs. Les réunions des ONG durent en moyenne un seul jour, contre cinq pour les conférences internationales des OIG, et le nombre moyen de délégués est de treize, contre plus d'une cinquantaine pour les OIG.

Dépenses de dix importantes organisations internationales non gouvernementales établies dans le canton de Genève, depuis 1977⁽¹⁾



(1) Rupture de série en 2002: deux nouvelles organisations font partie des 10 plus importantes.
Source : Office cantonal de la statistique - Enquête sur les organisations internationales © OCSTAT

Soutien du Canton à la Genève internationale

Conscient de l'importance du secteur international pour Genève, le Grand Conseil a adopté, fin 2004, une loi sur les relations et le développement de la Genève internationale¹⁸. Ce texte prévoit l'institution d'un délégué aux relations de la Genève internationale, la création d'un groupe interdépartemental aux affaires internationales et d'une commission consultative. Le délégué est chargé de traiter toutes les questions relatives à l'accueil et aux activités locales des organisations internationales ainsi que de leurs collaborateurs, y compris de leurs familles. « En ce qui me concerne, j'ai deux

¹⁷ Cf. *Les prévisions conjoncturelles 2009 de la BCGE et l'analyse du PIB Genevois*, Genève, 2008.

¹⁸ http://www.geneve.ch/legislation/rsrg/f/s/rsrg_A2_65.html.

activités principales. La première est une activité de veille qui consiste à suivre d'aussi près que possible la vie de la Genève internationale afin de comprendre ce que sont ou seront ses besoins et mieux y répondre. La seconde est une activité de coordination : je préside ou je participe aux travaux d'une série de groupes qui ont tous pour finalité d'offrir une réponse coordonnée aux besoins de la Genève internationale, tant au niveau interne de l'administration cantonale qu'au niveau de l'ensemble des autorités, qu'elles soient fédérales, cantonales ou communales », a expliqué Olivier Coutau, le délégué, dans une interview publiée en mars 2009 dans le magazine des fonctionnaires internationaux à Genève *UN Special*¹⁹.

La commission des finances du Grand Conseil souhaite aussi renforcer les prestations du Canton envers la Genève internationale, afin de conserver l'attrait de la ville pour les organisations gouvernementales et non gouvernementales. Elle a donc décidé d'augmenter le budget du protocole d'un demi-million de francs à la fin 2009. La concurrence de villes telles que Barcelone ou Dubaï, de plus en plus attractives pour les organisations internationales, force le Canton à améliorer ses prestations s'il veut éviter une fuite de ces institutions, relève une journaliste de la *Tribune de Genève*²⁰.

Pénurie de logements et saturation des écoles privées

« Je ne pense pas qu'il faille simplement remplacer les canapés au jambon par du caviar. Nous devons travailler au niveau de l'accueil, de l'animation et de la visibilité », indique la nouvelle chancelière de la République et canton de Genève, Anja Wyden Guelpa. Reste que le principal problème de Genève, à savoir la pénurie chronique de logements qui ne frappe pas seulement les milieux défavorisés, mais également les classes les plus aisées de la population, pourrait bien être un obstacle au développement des OIG et des ONG à Genève. La saturation des écoles privées qui proposent un cursus international est un autre écueil. « Nous collaborons avec la promotion économique afin de trouver des manières de susciter l'agrandissement ou la construction de nouvelles écoles internationales. Quitte à ce que ce soit en France voisine », précise la chancelière d'Etat. « Et pour le logement, nous souhaitons renforcer le Centre d'Accueil - Genève Internationale, qui conseille les nouveaux arrivants. Mais nous n'avons pas de solution miracle pour construire des habitations ! »

Inauguré en 1996, à la suite de la mutation du GATT vers l'OMC, le Centre d'Accueil - Genève Internationale (CAGI)²¹ a pour objectif d'orienter, d'informer et de contribuer à intégrer les quelque 40'000 internationaux, collaborateurs des missions permanentes, des consulats et des ONG (y compris leurs familles), travaillant et résidant à Genève ou dans la région lémanique. Le Centre est une association de droit privé à but non lucratif reconnue d'utilité publique et soutenue par la Confédération suisse et l'Etat de Genève, qui en sont les cofondateurs ainsi que par des entités nationales et locales, publiques et privées.

¹⁹ Ce numéro peut être téléchargé en format PDF, à l'adresse : http://www.unspecial.org/UNS682/UNSpecial_mars09.pdf.

²⁰ Caroline ZUMBACH : « 500'000 francs pour améliorer l'accueil des internationaux », in *Tribune de Genève* du 14 juin 2010.

²¹ Centre d'Accueil - Genève Internationale (CAGI), 106, route de Ferney, 1202 Genève, tél. : 022 546 14 00.

Renforcer la collaboration avec la Berne fédérale

Afin de mieux « vendre » Genève au niveau international, Anja Wyden Guelpa dit aussi vouloir renforcer la collaboration du Canton avec Genève Tourisme et Congrès ainsi qu'avec Suisse Tourisme et Présence Suisse. « Nous devons également mieux travailler avec les médias suisses-allemands et la Berne fédérale », estime la chancelière d'Etat. « Je crois que Genève a pris conscience que nous avons besoin du soutien de la Confédération, notamment au niveau du financement des infrastructures. Nous sommes en train de mettre en place un projet impliquant largement les communes genevoises afin de faire connaître la Genève du terroir et la Genève internationale. Le but est de montrer la diversité de notre canton et d'être plus visible pour le reste de la Suisse. »

L'augmentation des rencontres entre la population genevoise et les fonctionnaires internationaux est également à l'ordre du jour. Ainsi, un projet de journées portes ouvertes régulières des organisations internationales est actuellement à l'étude en collaboration avec les Nations Unies. La chancelière d'Etat prévoit également de dresser un registre des diplomates ayant été en poste à Genève. Ils pourraient être informés de l'actualité genevoise. « Nous espérons organiser, dès l'année prochaine, un événement à New York, où bon nombre d'ambassadeurs ayant travaillé à Genève se trouvent. C'est un excellent moyen de nous profiler et d'espérer que ces personnes deviennent aussi les ambassadeurs de notre ville. »

INQUIÉTODES FACE AU MANQUE D'INFORMATIONS DE LA POPULATION LOCALE

La Fondation pour Genève²² est une organisation privée qui a pour but de contribuer au rayonnement international de Genève, tant en Suisse qu'à l'étranger. Elle initie, promeut, coordonne ou soutient des initiatives qui concourent aux traditions d'accueil et d'ouverture de Genève sur le monde. Elle agit notamment à travers le Club diplomatique, le Réseau d'accueil et le Cercle des conjoints. Depuis dix ans, elle s'inquiète du manque d'informations de la population locale face à la vocation internationale de sa ville. Dans une étude²³, elle rappelle que la Genève internationale est un acteur incontournable de l'économie locale. En additionnant les emplois de plus d'une vingtaine d'organisations internationales et d'agences onusiennes, mais aussi des centaines d'ONG, des missions permanentes et des représentations d'Etats étrangers, en y ajoutant les multinationales et les entreprises genevoises qui dépendent directement de la présence de ces institutions mondiales, notamment l'hôtellerie, la consultante estime de 60'000 à 65'000 le nombre des postes de travail du secteur, c'est-à-dire 40% des emplois genevois. Elle va jusqu'à affirmer que les deux tiers de l'activité économique du canton sont étroitement liés à sa vocation internationale. Selon elle, les atouts de Genève comme ville internationale tiennent davantage des points faibles des villes concurrentes que de ses qualités intrinsèques. Et Sophie Florinetti de citer les nombreux handicaps de Genève : marché du logement asséché ; manque d'hôtels cinq étoiles aussi bien que de lits bon marché ; vie chère pour les délégués de passage ; fragilité financière des structures d'accueil ; absence de réseau de transports en commun desservant l'ensemble de la région genevoise ; contingents insuffisants de gardes diplomatiques ; pénurie de places dans les écoles anglophones ; hostilité de certains milieux politiques locaux. Pour elle une prise de conscience de la population est urgente.

²² Fondation pour Genève, Domaine La Pastorale, 106, route de Ferney, 1202 Genève, tél. : 022 919 42 00, <http://fondationpourgeneve.ch>.

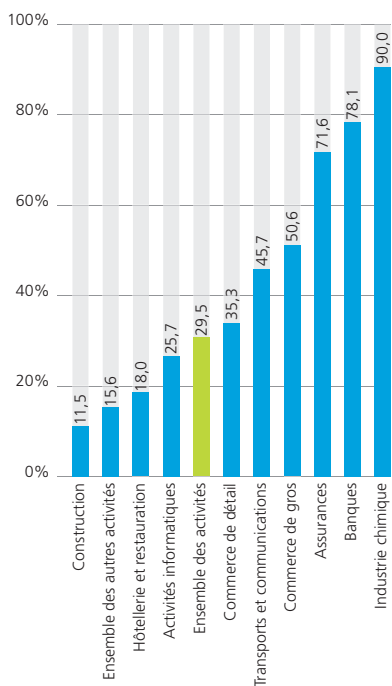
²³ Sophie FLORINETTI : *Genève a-t-elle encore les moyens de sa vocation internationale ?*, Fondation pour Genève, février 2000.

LES MULTINATIONALES À GENÈVE ET LE COMMERCE EXTÉRIEUR

Le portrait de la Genève internationale ne serait pas complet si on se limitait aux OIG et ONG, aux missions permanentes, aux représentations d'Etats étrangers et aux consulats. Il faut également évoquer les très nombreuses entreprises multinationales installées à Genève, qui participent pleinement au cosmopolitisme de la cité. Cependant, en raison de modifications dans les règles d'accessibilité aux résultats du recensement des entreprises, l'étude statistique des entreprises multinationales n'a pu être réalisée que sur la base du recensement des entreprises de 2001²⁴.

Cette année-là, 569 multinationales et filiales de multinationales étaient actives dans le canton de Genève, ce qui ne représentait que 3% des 19'070 entreprises recensées²⁵. En revanche, en termes d'emplois, elles occupaient 56'812 personnes, ce qui représentait 29,5% du total des emplois du secteur privé dans le canton (192'544), contre seulement 20,4% dix ans plus tôt. Cette constatation n'est pas étonnante dans la mesure où une multinationale est une société ou un groupe de sociétés de capitaux de taille relativement importante, dont les activités s'exercent dans plusieurs pays (au moins trois). En revanche, une entreprise qui aurait uniquement un réseau d'agences (telle une société de transport aérien) ne serait pas qualifiée de multinationale. Les pures sociétés de holding, de financement ou de placement, qui n'ont pas pour fonction de contrôler d'autres entreprises ou d'organiser leurs activités ne sont pas prises en compte. Il n'y a donc pas de PME parmi les multinationales, ce qui explique leur poids relatif en termes d'emplois par rapport à leur nombre.

Part des multinationales dans l'emploi du secteur privé, selon l'activité économique, dans le canton de Genève, en 2001



Source : OFS/OCSTAT - Recensement fédéral des entreprises 2001. (secteur secondaire et tertiaire) © OCSTAT

Forte progression du nombre de multinationales

Entre 1991 et 2001, le nombre de sociétés multinationales a progressé de 29,6%, soit nettement plus rapidement que celui des entreprises du secteur privé (+2,4%). Cette progression est toutefois légèrement moindre que dans les années 1975 à 1991 (+37,6%). Le constat est identique en ce qui concerne les emplois, puisque le nombre de personnes occupées dans les multinationales a augmenté de 46,6% entre 1991 et 2001. La progression avait même été de 87,4% entre 1975 et 1991. Cette augmentation résulte autant du développement d'entreprises déjà présentes que de l'arrivée de nouvelles entités. Elle est sans commune mesure avec la croissance du nombre total d'emplois dans le secteur privé, qui n'a progressé que de 1,2% sur dix ans. On peut donc affirmer que pour la période sous revue la totalité de la croissance de l'emploi à Genève a été assurée par des multinationales. Sans elles, le nombre d'emplois dans le canton aurait notablement diminué. Les multinationales actives à Genève sont, dans leur grande majorité, des entreprises d'origine étrangère. Plus des trois quarts d'entre elles (77,7%) ont en effet leur siège social à l'extérieur du pays. Bien que nettement moins nombreuses, les multinationales suisses occupent cependant près de la moitié des effectifs des personnes travaillant au sein d'une multinationale à Genève (46,4%).

²⁴ En 2010, l'OCSTAT prévoit d'effectuer une nouvelle étude des entreprises multinationales, sur la base des résultats du recensement des entreprises 2008, mais ces résultats n'étaient pas encore disponibles au moment de la rédaction de la présente brochure.

²⁵ Par entreprise, il faut entendre la plus petite unité juridiquement indépendante. Dans le cas des multinationales notamment, il peut arriver que plusieurs entreprises appartenant à un même groupe soient actives à Genève. Dans ce cas, l'OCSTAT compte chacune des entreprises individuellement.

Les dix principales multinationales d'origine étrangère implantées à Genève

Sociétés	Effectifs en 2010
Procter & Gamble	2'890
Groupe HSBC	1'543
BNP Paribas	1'351
Groupe ISS	1'206
McDonald's	715
Japan Tobacco International	700
Cargill	661
Du Pont de Nemours	644
Crédit Agricole	640
JP Morgan	592

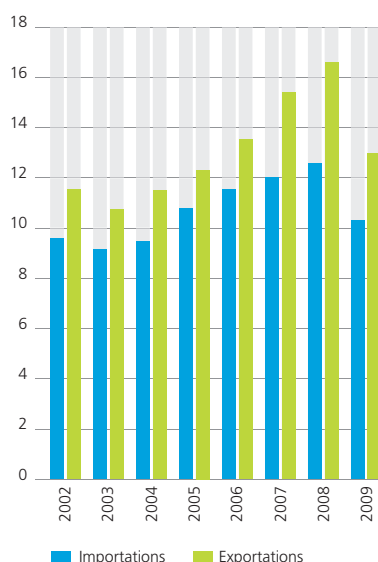
Une part importante d'employés suisses

Contrairement à ce qu'on pourrait penser, les multinationales actives à Genève occupent principalement du personnel suisse. La part des employés étrangers en 2001 (42,1%) est parfaitement comparable à la proportion d'étrangers dans l'ensemble du secteur privé, qui est de 84'157 personnes ou 43,8% des emplois²⁶. La proportion de femmes est également très sensiblement la même que dans l'ensemble des entreprises du secteur privé du canton, soit 40,6% contre 41,5%. Parmi les 192'544 employés du secteur privé, 22,1% travaillent à temps partiel (moins de 90%). Cette proportion n'est que de 16,7% dans les entreprises multinationales, alors qu'elle est de 24,4% dans les entreprises strictement locales.

Les multinationales et filiales de multinationales présentes dans le canton sont principalement actives dans le secteur des services. Ainsi, plus de 90% d'entre elles font partie du secteur tertiaire, ce qui constitue une proportion encore plus marquée que pour l'ensemble des entreprises du secteur privé (83%). Il n'y a pas de multinationale dans le secteur primaire. Au sein du secteur secondaire, les multinationales sont principalement actives dans l'industrie chimique. Bien qu'elles ne soient qu'une dizaine sur les soixante entreprises de la branche, elles y occupent neuf employés sur dix. A eux seuls, les deux leaders mondiaux des arômes et des parfums – Firmenich (1'781 employés à Genève en 2010²⁷) et Givaudan (798 employés) – occupent 80% à 90% des emplois de la branche à Genève.

Evolution du commerce extérieur du canton de Genève, depuis 2002

Milliards de Fr.⁽¹⁾



(1) Ensemble des marchandises, y compris les métaux précieux, les pierres gemmes, les objets d'art et les antiquités. Série révisée depuis 2002.

Source: Administration fédérale des douanes – Statistique du commerce extérieur – © OCSTAT

L'horlogerie, chasse gardée des sociétés suisses

En revanche, dans l'industrie horlogère et la joaillerie – autres activités phares de l'économie genevoise – les multinationales sont peu présentes, que ce soit au niveau du nombre d'entreprises ou des effectifs occupés. Le plus grand employeur privé du canton, Rolex (4'025 personnes), et d'autres marques prestigieuses genevoises comme Patek Philippe (1'236 personnes) ou Chopard (705 personnes), ainsi que le groupe Frank Muller (480 personnes) sont des entreprises essentiellement, voire exclusivement suisses. Seules quelques sociétés – dont le groupe Richemont (1'713 personnes), qui regroupe des marques suisses (Baume & Mercier; Jaeger-LeCoultre; Piaget; Roger Dubuis; Vacheron Constantin), françaises (Cartier; Lancel; Van Cleef & Arpels), anglaises (Alfred Dunhill; James Purdey & Sons), allemandes (A. Lange & Söhne; Montblanc) ou italiennes (Montegrappa; Officine Panerai) – sont véritablement des multinationales. Même dans le cas d'entreprises exclusivement genevoises, le commerce extérieur joue pourtant un rôle prépondérant, avec l'importation d'or et d'autres métaux précieux et l'exportation des produits finis vers les Etats-Unis, l'Asie ou le Moyen-Orient.

Outre l'horlogerie et les arômes, l'industrie n'est pas complètement absente de Genève, malgré la tertiarisation de l'économie cantonale. Dans le secteur des biotechnologies, Merck Serono (1'204 employés à Genève) est active dans le domaine des petites molécules innovantes et les médicaments biopharmaceutiques. Sur le marché des solutions innovantes et de haute qualité dans la mesure des paramètres électriques, LEM – Liaisons Electriques-Mécaniques – (285 emplois à Genève sur 950) est une entreprise multinationale leader. Caran d'Ache (272 emplois), dont le siège est à Thônex, fabrique essentiellement des objets pour la papeterie, tels que des crayons et des stylos de luxe ou non. Fondée en 1925 par Arnold Schweitzer après le rachat de la fabrique de crayons Ecridor, l'entreprise a été rebaptisée du nom du célèbre caricaturiste

²⁶ Bien qu'il faille attendre la nouvelle étude de l'OCSTAT pour en avoir confirmation, il est probable que le nombre d'emplois dans les multinationales à Genève ait poursuivi sa progression depuis 2001 et que la part de collaborateurs étrangers ait augmenté fortement, car l'accord sur la libre circulation des personnes entre la Suisse et l'Union européenne est entré en vigueur le 1^{er} juin 2002.

²⁷ Les effectifs des entreprises cités ci-après sont issus d'un article de Serge GUERTCHAKOFF: « Rolex demeure le plus grand employeur privé genevois », publié dans *PME Magazine* de juin 2010.

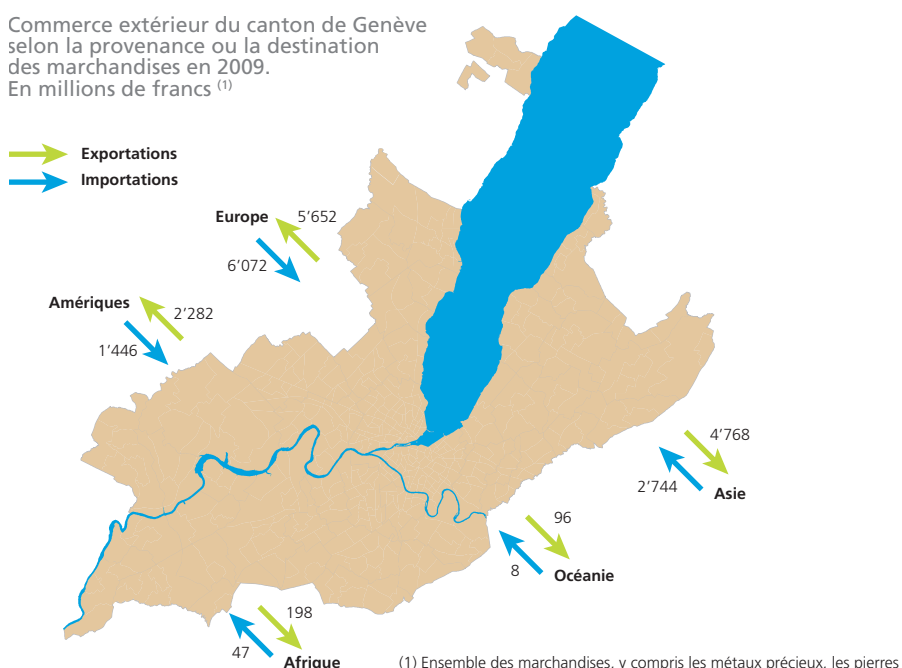
français d'origine russe Emmanuel Poiré, connu sous le pseudonyme de Caran d'Ache, d'après le mot карандаш qui signifie crayon. Enfin, Sécheron (194 emplois), l'une des plus anciennes entreprises industrielles genevoises, est un fournisseur de systèmes et de composants pour la sécurité dans le transport ferroviaire. Toutes ces entreprises industrielles et bien d'autres de tailles plus restreintes travaillent presque exclusivement pour des marchés extérieurs.

L'horlogerie: quatre dixièmes des exportations

Selon les chiffres de l'OCSAT, les échanges commerciaux extérieurs du canton de Genève montrent un fort dynamisme. Les exportations se sont élevées en 2009 à 13,0 milliards de francs (avec les métaux précieux, les pierres gemmes, les objets d'art et les antiquités²⁸), en chute de 21,9% par rapport à l'année précédente. Quant aux importations, elles atteignent 10,3 milliards de francs, en baisse de 18,1% par rapport à l'année précédente. Reflet de la chute du commerce mondial en 2009, les exportations genevoises ont fortement souffert l'an passé (surtout l'horlogerie, en recul de 28,5%), mais le tassement ne s'est pas poursuivi et les difficultés économiques actuelles ne semblent plus trop préjudicier les branches exportatrices du canton de Genève.

Les exportations genevoises représentent 6,1% du total des ventes suisses à l'étranger en 2009, contre 7,7% en 2008. Trois branches assurent à elles seules 85% des exportations du canton: l'horlogerie (42,3%), la bijouterie-joaillerie (25,9%) et la chimie (18,8%). Ces trois secteurs représentent aussi près de la moitié des emplois industriels du canton. A l'échelon national, le profil des exportations est bien différent, puisque la chimie arrive nettement en tête (39,8%), suivie par les machines et appareils (18,7%), les instruments de précision (7,7%) et l'horlogerie (7,3%).

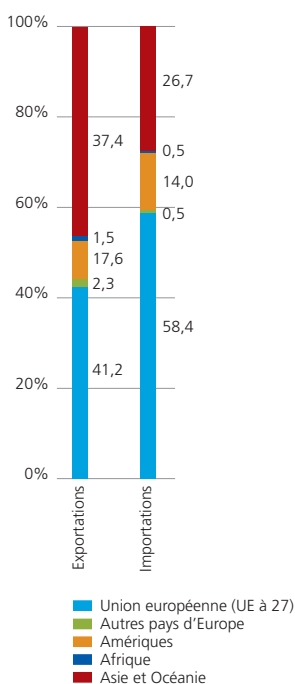
Commerce extérieur du canton de Genève selon la provenance ou la destination des marchandises en 2009. En millions de francs ⁽¹⁾



²⁸ A Genève, le commerce des métaux précieux, des pierres gemmes, des objets d'art et des antiquités porte sur des sommes considérables, sans pour autant générer une activité importante sur le plan de l'emploi.

Commerce extérieur du canton de Genève selon la provenance ou la destination des marchandises en 2009.

Répartition en %⁽¹⁾



(1) Ensemble des marchandises, y compris les métaux précieux, les pierres gemmes, les objets d'art et les antiquités.

Source: Administration fédérale des douanes – Statistique du commerce extérieur – © OCSTAT

Les exportations genevoises se concentrent vers sept pays depuis plusieurs années : par ordre décroissant la Chine (avec Hong Kong), la France, les Etats-Unis, le Royaume-Uni, l'Allemagne, l'Italie et les Emirats arabes unis. Le commerce avec ces pays représente près des deux tiers (62,3%) des ventes genevoises à l'étranger. A l'exception des Emirats arabes unis, les ventes en direction de tous les principaux pays importateurs de biens genevois sont en baisse en 2009, particulièrement vers la Chine (-29,3%) et les Etats-Unis (-35,1%). Exprimés en valeur, près des trois quarts des marchandises exportées sont envoyés par les airs, alors qu'un quart est expédié par la route. Mais en considérant le poids des marchandises, la proportion s'inverse totalement, puisque 80,9% sont expédiés par la route, contre seulement 12,2% par les airs. La part des autres moyens de transport (trains et bateaux) reste très faible.

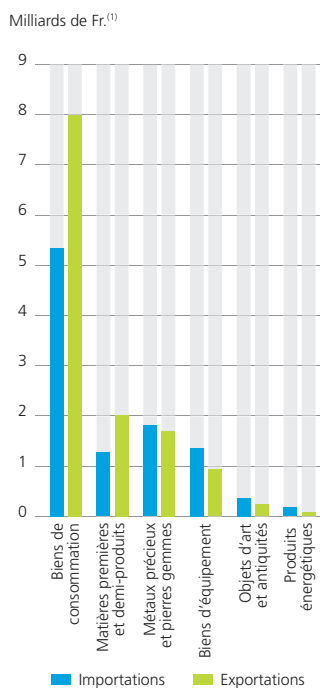
Les importations du canton de Genève représentent 5,1% du total des importations en Suisse en 2009. Près des deux tiers des achats du canton portent sur les biens de consommation (65,8%), alors que les biens d'équipement représentent 16,8%. Exactement deux tiers des achats genevois proviennent de l'Europe et plus particulièrement de France (25,4%), d'Italie (11,4%), du Royaume-Uni (10,2%) et d'Allemagne (7,7%). Cette répartition reflète la position géographique du canton, alors que l'Allemagne est le premier partenaire commercial de la Suisse dans son ensemble. Les importations en provenance de l'Asie constituent 24% du total des achats, la Chine étant le principal pays asiatique fournisseur (6,6%). Quant aux biens en provenance des Etats-Unis, ils représentent 7,2% des importations cantonales. En considérant leur valeur, 41,9% des achats genevois sont acheminés par la route et 52,3% par les airs.

Une grande place financière internationale

Dans le secteur tertiaire, la part des multinationales est importante dans les activités bancaires, où elle représente plus du tiers des entreprises (36,5%) et près de quatre emplois sur cinq (78,1% des 18'295 employés du secteur). Contrairement au reste de l'économie, les multinationales suisses sont toutefois plus nombreuses et emploient davantage de personnel que les sociétés étrangères. Au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale, la place financière genevoise était encore extrêmement locale. Si l'on excepte quelques établissements très spécialisés, 28 banques contrôlées par des intérêts suisses avaient leur siège – ou, dans le cas des grandes banques, une succursale régionale importante – à Genève. En revanche, à l'époque, seuls quatre établissements étrangers étaient présents, à savoir le Crédit Lyonnais, la Banque de Paris et des Pays-Bas, la Banque parisienne de Crédit au Commerce et à l'Industrie, ainsi que La Lloyds and National Provincial Foreign Bank.

Aujourd'hui, 140 établissements sont installés au bout du lac Léman. Outre la Banque Cantonale de Genève (768 employés), les succursales des deux grandes banques suisses UBS (1'820 employés à Genève) et Credit Suisse (1'290 employés) ainsi que les six banques Raiffeisen du canton, Genève accueille 25 banques commerciales et/ou d'investissement (dont 13 ont leur siège à Genève) – dont les plus importantes sont la Banque Privée Edmond de Rothschild (532 employés); la Banque Julius Baer & Cie (464 employés); EFG Bank (412 employés) et la Banque Syz & Co (250 employés) –, 73 banques contrôlées de l'étranger ou succursales de banques étrangères (dont 46 ont leur siège à Genève) – parmi lesquelles HSBC Private Bank (1'543 employés); BNP Paribas (1'313 employés); Crédit Agricole (640); JP Morgan (592); Deutsche Bank (460); Lloyds TSB Bank (455); Barclays Bank (390); Merrill Lynch (240); Citibank (217) et Société Générale (211) –, ainsi que 22 représentations de banques étrangères. Enfin, la grande tradition des banquiers privés est

Commerce extérieur du canton de Genève selon l'emploi des marchandises, en 2009



(1) Ensemble des marchandises, y compris les métaux précieux, les pierres gemmes, les objets d'art et les antiquités.

Source: Administration fédérale des douanes – Statistique du commerce extérieur – © OCSTAT

encore bien présente à Genève avec une dizaine d'établissements en nom collectif – dont six ont leur siège à Genève: Pictet & Cie (1'992 employés); Lombard Odier & Cie (1'330 employés); Mirabaud & Cie (287 employés); Bordier & Cie; Gonet & Cie et Mourgue d'Algue & Cie –, ainsi qu'une succursale de la Banque Nationale Suisse (BNS)²⁹.

Genève est classée au huitième rang des places financières mondiales selon la dernière étude réalisée par la City of London. Cette position tient à l'excellence de Genève dans la gestion de patrimoines transnationaux, notamment le private banking et l'asset management, ainsi que dans le financement du négoce des matières premières, relevait récemment Bernard Droux, président de Genève Place Financière, dans *Le guide de la Banque en Suisse et au Liechtenstein*.

Un centre européen pour la gestion des *hedge funds*

La croissance de la place financière genevoise et le développement considérable des relations avec l'étranger ont entraîné un élargissement constant de la gamme des opérations bancaires. Initialement spécialisée presque exclusivement dans la gestion de fortune traditionnelle, la place bancaire genevoise s'est diversifiée. Même si les activités classiques restent l'une de ses composantes principales, la gestion alternative et les *hedge funds* semblent avoir trouvé à Genève un terrain plus hospitalier qu'à Londres. De nombreuses sociétés spécialisées dans ce domaine déplacent tout ou partie de leurs activités au bout du lac. L'un des derniers établissements ayant annoncé son déménagement est Brevan Howard Asset Management, le plus important *hedge fund* européen, avec 30 milliards de dollars d'actifs sous gestion³⁰. Alan Howard, son fondateur, aurait décidé de déménager pour des raisons de « style de vie », selon le *Financial Times*. Des rumeurs sur le déménagement du groupe avaient commencé à circuler dès l'automne 2009. Peu après, un autre gestionnaire londonien, BlueCrest, a fait part de sa volonté de relocaliser une partie de ses activités à Genève. Plusieurs de ces *hedge funds* avaient menacé de quitter la City de Londres lorsque l'ancien premier ministre Gordon Brown, alors chancelier de l'Echiquier (ministre des Finances et du Budget) dans le gouvernement de Tony Blair, avait annoncé un projet d'augmenter les impôts sur les hauts revenus en juin 2009. L'idée était de taxer les bonus à 50% à partir d'un certain niveau. Quoiqu'il en soit, il semble bien que Genève soit bien placée pour développer ces prochaines années un véritable « cluster » (pôle de compétitivité) dans le secteur des *hedge funds*.

Un pôle mondial pour le négoce international

Depuis des années, de plus en plus d'établissements ont développé une activité de négoce international, en même temps que s'établissaient dans la cité de très nombreuses sociétés agissant comme intermédiaires dans le commerce du pétrole, des métaux précieux, des céréales et d'autres matières premières. La Geneva Trading and Shipping Association (GTSA)³¹ s'est constituée pour représenter les intérêts de la communauté genevoise du négoce international, de l'affrètement des marchandises ainsi que des financements et services qui y sont liés. Elle œuvre à la promotion du canton de Genève comme centre de compétence mondial. Tout en offrant une plateforme d'échanges et de services à ses adhérents, l'association défend les intérêts de ses membres auprès des autorités et met ses compétences à disposition des institutions communales, cantonales et fédérales.

²⁹ La liste de tous les établissements bancaires présents à Genève peut être consultée sur le site de la Fondation Genève Place Financière: <http://www.geneve-finance.ch>.

³⁰ Cf. Mathilde FARINE: « Le financier Alan Howard s'installe à Genève », in *Le Temps* du 1^{er} juillet 2010.

³¹ Pour tout renseignement, voir le site internet de la GTSA, à l'adresse: <http://www.gtsa.ch>.

Selon une étude réalisée en commun par la GTSA et Ernst & Young sur la place de Genève dans le commerce mondial³², environ un tiers du pétrole brut et des produits pétroliers; un tiers des céréales, des oléagineux et du riz; un tiers du sucre et un tiers du coton mondial sont négociés dans le canton. Les sociétés installées dans la Cité de Calvin assurent 17% de l'affrètement mondial de marchandises. Les négociants en gros sont soit des marchands indépendants ou des représentants qui achètent des marchandises qu'ils stockent, puis revendent sur le marché local, national ou international, soit des courtiers qui agissent en qualité d'intermédiaires. Sans acquérir de droit de propriété sur les marchandises qu'ils traitent, ils perçoivent une commission au cours de la transaction. Le commerce local ne représente en réalité qu'une faible proportion de l'activité des grossistes installés à Genève, qui s'occupent donc essentiellement d'import-export. Genève accueille le quartier général européen d'un grand nombre de sociétés multinationales, qui dirigent depuis les bords du Léman le commerce vers l'Europe ou vers d'autres continents des articles fabriqués sous d'autres cieux. Les plus connues et les plus importantes de ces sociétés établies à Genève (du moins en termes d'emplois) sont Procter & Gamble (2'890 employés à Genève en 2010); Japan Tobacco International³³ (700 employés); DuPont de Nemours (644 employés); Hewlett-Packard (540 employés); Caterpillar (439 employés); IBM (environ 260 employés); Bacardi (269 employés); Clarins (210 employés) ou L'Oréal (200 employés).

³² Geneva Trading and Shipping Association et Ernst & Young: Négocier et affrètement à Genève: étude 2007.

³³ En pleine expansion, le groupe se trouve à l'étroit aux Acacias. Trois cents personnes supplémentaires seront engagées d'ici à 2013 pour son nouveau siège international de Sécheron. Au final, mille salariés y travailleront.

Il y a plus de 50 ans, DuPont de Nemours choisissait Genève pour établir son centre de coordination pour la zone Europe, Moyen-Orient et Afrique (EMOA). Si la situation géographique au cœur de l'Europe et proche de ses marchés a contribué au choix de l'établissement de DuPont à Genève, la stabilité politique, les conditions économiques favorables, la proximité d'organisations internationales ainsi que la qualité de vie ont également été des facteurs déterminants.

Aujourd'hui, DuPont Suisse compte plus de 800 collaborateurs, dont plus de 700 à Genève, répartis sur trois sites distincts. Outre le siège EMOA du Grand-Saconnex, le centre européen technique de Meyrin est l'un des premiers centres de recherche appliquée ayant vu le jour dans le groupe. Avec plus de 200 collaborateurs scientifiques et ingénieurs, ce centre représente un formidable héritage pour la compagnie. Avec plus de 20 brevets déposés par année, bon nombre d'innovations ont été imaginées, développées et testées dans les laboratoires de Meyrin et continuent de l'être. Cette année, par exemple, un nouveau laboratoire de recherche appliquée dans le domaine du photovoltaïque a été inauguré par les autorités genevoises. De nouvelles applications issues de ce tout nouveau laboratoire ont déjà été lancées sur des marchés européens. Le modèle de fonctionnement de Meyrin a été appliqué à d'autres centres de recherches de DuPont dans le monde. Les applications développées au centre technique sortent du cadre de commercialisation européen et se retrouvent sur les marchés américains ou asiatiques, sans oublier les marchés émergents. DuPont Genève compte encore une division de peinture, Autolac, installée sur un site à Meyrin.

DuPont de Nemours n'est pas un implant dans la culture économique genevoise. La multinationale s'y est installée depuis de très nombreuses années. Même s'il n'y a aucun site de fabrication sur Genève, les employés de DuPont vivent à Genève ou dans les environs, et la plupart des fournisseurs sont établis ici. DuPont est fier d'être l'un des acteurs de la vie économique et sociale de Genève. Il est donc tout à fait naturel que DuPont s'implique dans la vie locale et puisse y contribuer, soit en apportant des solutions liées à la science, mais aussi en apprenant des différents acteurs de la vie économique du canton. La diversité de Genève est unique. Elle se retrouve également chez DuPont qui emploie plus de 40 nationalités sur ses 3 sites.

Les liens avec la Suisse ont commencé bien avant 1959. En effet, deux banquiers suisses, Louis Necker et Jacques Bidermann, comptaient parmi les premiers investisseurs qui ont cru au projet du Français à l'origine de l'entreprise, Eleuthère Irénée, qui fonda DuPont de Nemours en 1802. Le fils de Jacques Bidermann, James Antoine, fut envoyé aux Etats-Unis où il devint l'assistant d'Eleuthère Irénée. Il épousa sa fille, Evelina, et dirigea la compagnie en 1834 pour trois années successives.

Le négoce international des matières premières est représenté à Genève par des sociétés moins connues du grand public, à l'exception peut-être de Cargill (661 employés), comme Louis-Dreyfus Commodities (environ 250 employés), Litasco (239 employés), Essent RWE (230 employés), Bunge (218 employés), Addax Petroleum (209 employés) ou Mercuria (187 employés).

D'après l'OCSTAT, 12'411 personnes travaillent en qualité de grossistes : une centaine d'entreprises internationales en occupent plus de la moitié, alors que la majorité des 1'122 entreprises locales du secteur sont des petites entités qui emploient en moyenne cinq ou six collaborateurs. A noter que cette activité a déjà une longue tradition à Genève. Dans son *Dictionnaire Universel de Commerce*³⁴, publié en 1750, Jacques Savary des Bruslons écrit déjà : « Il n'y a guère de partie de la terre, si éloignée qu'elle soit, où les nations de l'Europe envoient des vaisseaux, où l'on ne voie aussi des Genevois, y en ayant même plusieurs qui frètent des navires entiers pour leur compte et qui les achètent en propre pour les voyages du Levant ou ceux qu'on nomme communément voyages au long cours. »

Il n'est guère possible de parler du négoce international sans mentionner au passage, le rôle considérable que jouent les Ports-Francs et entrepôts de Genève dans cette activité. Ils permettent de contrôler les marchandises, de les stocker et de leur faire subir certaines manipulations (triage, marquage, emballage, etc.) sans pénétrer dans le territoire douanier helvétique. Ainsi, certaines sociétés peuvent-elles s'assurer le contrôle physique des produits échangés lors d'opérations de transit entre deux ou plusieurs pays tiers. Cette institution remonte au milieu du XIX^e siècle, alors que le bâtiment actuel de La Praille a été inauguré en 1965. Ils occupent 120'000 mètres carrés de terrain, dont 25'000 construits. Le bâtiment principal a un volume de 253'700 mètres cubes sur sept niveaux (sans compter des caves impressionnantes). Une annexe a été construite à l'aéroport de Cointrin.

Peu de liens entre finance internationale et économie locale

Si la gestion de fortune et le négoce sont les activités les plus répandues parmi les banques d'affaires internationales, il n'y a en revanche que peu de rapports entre l'activité de la multitude de banques et de sociétés financières présentes à Genève et les besoins de financement de l'économie régionale. Ce sont donc deux mondes qui cohabitent en s'ignorant le plus souvent. L'activité traditionnelle de crédit – prêts hypothécaires, crédits de construction, crédits commerciaux – ainsi que l'épargne et le « retail banking » sont essentiellement assurés par le réseau d'agences locales de la Banque Cantonale de Genève et des deux grandes banques Credit Suisse et UBS, ainsi que par quelques banques universelles de moindre importance, comme les Banques Raiffeisen, Banque Migros, Banque Coop, etc. Pourtant ces établissements locaux bénéficient incontestablement de la présence sur le sol genevois des organisations internationales, des multinationales et de leurs employés.

³⁴ Jacques SAVARY DES BRUSLONS : *Dictionnaire Universel de Commerce, d'Histoire naturelle et des Arts et Métiers*, 3 tomes, 1750.

DES ACTIVITÉS TOUJOURS PLUS INTERNATIONALES, À L'IMAGE DE GENÈVE

Fondée en 1816, la BCGE est la banque de tous les Genevois, d'origine ou d'adoption. Elle offre un accès aux meilleures prestations et solutions disponibles sur les marchés financiers suisses et internationaux. L'établissement a pour mission principale de contribuer au développement du canton de Genève et de la région en proposant à tous ses résidents et à toutes ses entreprises ou institutions des services bancaires compétitifs. Banque de proximité, elle met au service de la collectivité le réseau bancaire le plus dense du canton avec 23 agences et 122 automates bancaires et offre également ses services bancaires dans les domaines des entreprises, de la gestion de fortune, des marchés financiers et négoce international de matières premières.

Afin de mieux servir certaines catégories de clients, la BCGE a développé, dès 2005, un département « Personal finance » rebaptisé dernièrement « Personal finance et institutions internationales ». Son but est d'offrir notamment à la clientèle internationale installée à Genève – en particulier aux fonctionnaires des OIG, aux collaborateurs des ONG et à leurs familles – une palette de prestations adaptées à leurs besoins bien particuliers.

En 2009, la BCGE a aussi ouvert un bureau de représentation à Hong Kong. La direction de la banque ayant précisé que cette entité dans la zone administrative spéciale ne mène pas d'activités bancaires *stricto sensu*. Tous les comptes continuent d'être ouverts et gérés depuis la Suisse. Mais cette nouvelle orientation confirme la tendance qui voit de nombreux établissements helvétiques, actifs dans le private banking et l'asset management, prendre pied sur le continent asiatique. « Cette ouverture a une signification très importante, car elle souligne la capacité et la volonté de la banque de s'adapter à l'évolution très rapide de l'économie mondiale et de suivre une part croissante de ses clients genevois et suisses dans leurs activités et projets en Asie-Pacifique. La BCGE contribue ainsi à renforcer la visibilité de la place économique genevoise au cœur du dynamisme asiatique », avait communiqué la BCGE.

Les grandes entreprises de la distribution et de l'alimentation

	Nombre d'emplois
Migros	3'381
Coop	1'913
Manor	952
Globus	313
Fnac	268
Hennes & Moritz	240
Pouly Tradition	440
Groupe BISA	403
Groupe des Laiteries réunies	398

Dans les secteurs du commerce de détail, de l'hôtellerie et de la restauration, les multinationales sont relativement peu nombreuses à Genève, mais ces secteurs économiques profitent directement de la consommation des sociétés internationales aussi bien privées que publiques, de leurs employés ou de leurs hôtes de passage. Ainsi, même la grande distribution, comme Migros (3'381 emplois à Genève), Coop (1'913 emplois), Manor (952 emplois), Globus (313 emplois), Fnac (268 emplois), Hennes & Moritz (environ 240 emplois), ainsi que les principaux acteurs locaux de l'alimentation, comme Pouly Tradition (440 emplois), le groupe BISA (403 emplois) ou le groupe des Laiteries réunies (398 emplois), mais aussi tous les petits artisans et commerçants du secteur n'atteindraient certainement pas les mêmes chiffres d'affaires sans la présence des organisations internationales et des multinationales à Genève.

Il est difficile de tirer des conclusions des données statistiques de la catégorie assez large des « autres services », mais il est certain que de très nombreux cabinets d'avocats, fiduciaires, sociétés d'informatique et conseillers en relations publiques jouissent de la présence à Genève d'organisations internationales et de sociétés multinationales, sans compter les sociétés de nettoyage ou de sécurité. Les régies immobilières de la place et le secteur de la construction tirent également un important profit en répondant à la demande de locaux professionnels et de logements pour les employés. Dans la catégorie des autres services aux entreprises, il convient de mentionner le rôle tout à fait particulier joué par le secteur de l'inspection et de la surveillance, qui participe autant à la renommée de Genève qu'à son développement économique. La Société Générale de Surveillance (SGS) représente l'exemple type de société de services à large activité internationale et s'inscrit parfaitement dans la dimension cosmopolite de la ville. Fondée en

1878 à Rouen, elle a déménagé à Genève en 1919. La SGS est le leader mondial dans le domaine de l'inspection et du contrôle des transactions commerciales. Son activité consiste principalement à vérifier la conformité des produits bruts semi-manufacturés, ainsi que des machines pour les ensembles industriels. Elle occupe aujourd'hui 290 personnes à Genève, mais son poids symbolique dans l'économie genevoise est bien plus considérable que ses effectifs. Son concurrent direct, Cotecna a d'abord été une entreprise familiale et est devenue l'une des premières entreprises internationales dans le domaine de l'inspection, de la sécurité et de la certification commerciale, depuis plus de 35 ans. Le siège de Cotecna est aussi à Genève, mais elle développe également ses activités dans le monde entier.

RÔLE CENTRAL DE LA CCIG DANS L'ÉCONOMIE GENEVOISE

La Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève (CCIG) est la plus ancienne des institutions privées genevoises à vocation économique et l'une des plus anciennes chambres de commerce de Suisse. Sous sa forme actuelle, elle date de 1865, année où un groupe de négociants et de banquiers emmené par Ernest Pictet fonde l'Association commerciale et industrielle genevoise, dans le but de défendre ses intérêts économiques. Mais une Chambre du négoce de droit public existait à Genève depuis 1670 et avait pris l'appellation de Chambre de commerce pendant l'occupation française de 1798 à 1813. Elle a ensuite conservé un statut officiel jusqu'en 1847. Contrairement à cette dernière et aux chambres de commerce françaises, l'actuelle CCIG est une association privée, financée par ses membres. L'activité de la CCIG est extrêmement variée. Elle a notamment été à l'origine des Ports-Francs, de la Fondation des terrains industriels Praille-Acacias (FIPA), de l'Office de Promotion des Industries et des Technologies (OPI), ainsi que de la Fondation pour la Promotion et l'Organisation d'Expositions et de Congrès (ORGEXPO).

La CCIG joue un rôle essentiel dans le commerce international de Genève, puisque c'est elle qui délivre les certificats d'origine aux exportateurs genevois, de même que les carnets ATA – titres douaniers créés à l'initiative de la CCIG et acceptés aujourd'hui dans près de 70 pays – donnant à leur titulaire la possibilité d'importer temporairement ses marchandises à l'étranger en franchise de taxes sur la valeur ajoutée (TVA) et de droits de douane. Genève se profile aussi comme une des plus importantes places mondiales d'arbitrage international. Or, la CCIG joue un rôle crucial en ayant défini les « Swiss rules », qui règlent les clauses d'arbitrage suisses. Elle est également l'organisme qui en assure la promotion au niveau mondial. Aujourd'hui, la CCIG compte plus de 2'000 membres, tous secteurs d'activités confondus, représentant environ les trois quarts des emplois privés du canton.

LE TOURISME ET LES TRANSPORTS À GENÈVE

Le développement de la Genève internationale et l'installation de multinationales sur les rives du Léman n'auraient pas été possibles sans un réseau de transports adéquat et une infrastructure hôtelière de premier ordre. Au centre d'un important réseau de routes dès l'Empire romain, Genève devient le point de convergence de grandes voies de communication à travers l'Europe, complétées à l'époque par les voies d'eau qui jouent un rôle essentiel en appoint du réseau terrestre. Après la chute de l'Empire au V^e siècle, le réseau routier autour de Genève ne semble pas avoir considérablement évolué, les axes n'ayant quasiment pas changé, même si les techniques de charriage se sont améliorées. Il faudra attendre le début du XIX^e siècle pour voir s'établir des services réguliers de roulage entre Genève et Paris, Lyon, Marseille, Grenoble, Chambéry, Besançon ainsi que vers le Piémont et les royaumes d'Italie et de Naples. A peine quelques années plus tard, le chemin de fer va révolutionner les transports. Pourtant, alors qu'en Angleterre la première ligne est mise en exploitation en 1825 et en France dès l'année suivante, ce n'est que le 27 octobre 1852 qu'une convention est passée entre le Conseil d'Etat genevois et un groupe de trois promoteurs pour la prolongation jusqu'à Genève de la ligne partant de Lyon. Le 20 octobre 1844, François Bartholoni, banquier genevois établi en France, avait déjà soumis au gouvernement genevois un projet de ligne ferroviaire reliant Genève à Lyon, mais la Révolution de 1846 avait retardé sa concrétisation. La ligne Lyon - Genève fut finalement inaugurée le 16 mars 1858. Quelques mois plus tard, l'inauguration du tronçon Versoix - Genève reliait la ville au réseau ferré helvétique. Enfin, la ligne Genève - Annemasse n'est ouverte que le 27 mai 1888.

Le rendez-vous manqué avec les chemins de fer

Par défaut de clairvoyance des autorités de l'époque parfois, mais par manque d'égards aussi, Genève a clairement raté son développement ferroviaire. Dès 1871, le tunnel du Mont-Cenis relie directement la France à l'Italie. En 1873, la France décide de relier directement Bellegarde - Thonon - Saint-Gingolph, par Annemasse plutôt que par Genève. La ligne du Gothard, dès 1882, puis celle du Simplon, dès 1906, permettent de traverser les Alpes sans passer par Genève. Le 18 juin 1909, la Conférence du Simplon débouche sur la signature d'une convention qui prévoit la construction de la ligne Frasné - Vallorbe. En 1912, l'Etat de Genève rachète la ligne La Plaine - Cornavin, alors en mains françaises. La convention de rachat prévoit également le raccordement Cornavin - Eaux-Vives. Le début des travaux est fixé au 1^{er} janvier 1918, malheureusement la Première Guerre mondiale ajournera le chantier pendant... un siècle ! Genève a aussi joué de malchance : après le vote d'un crédit de 4 millions de francs, le Conseil d'Etat s'adresse au Conseil fédéral le 10 juin 1939 pour lui demander l'exécution des travaux prévus dans la convention de 1912. Malheureusement la Deuxième Guerre mondiale éclate le 1^{er} septembre 1939.

En octobre 1968, la gare de marchandises de La Praille est inaugurée. Quatrième gare de Suisse après Zurich, Berne et Bâle, Cornavin voit passer quelque 115'000 personnes par jour et est l'objet d'un vaste programme de rénovation qui a débuté et devrait durer trois ans et demi pour un coût d'environ 90 millions de francs. Elle est le point de départ de la ligne Genève - Lausanne, mais assure aussi les connexions régionales avec les gares périphériques de Genève/Aéroport, de Lancy/Pont-Rouge et de La Plaine, d'où les trains régionaux poursuivent leurs parcours en France via Bellegarde-sur-Valserine. Cornavin présente la particularité d'être une gare binationale, avec les quais 7 et 8 réservés aux lignes françaises. Des trains à grande vitesse (TGV) relient régulièrement Genève à Paris et à plusieurs autres villes françaises. Quant à la liaison Cornavin - Eaux-Vives - Annemasse (CEVA), dont le tronçon qui reste à réaliser ne représente que 4,8 kilomètres, elle devrait être mise en fonction en 2016, si la construction n'est pas retardée davantage.

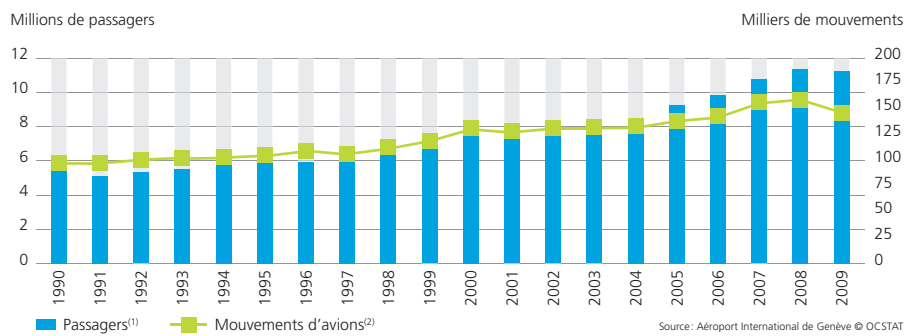
Adoptées déjà par les Romains, les voies d'eau ont été utilisées au cours des siècles : beaucoup de marchandises, dont la pierre de Meillerie employée dans la construction de nombreux bâtiments à Genève, étaient ainsi transportées sur le Léman par des barques à voiles spécialement conçues à cet effet jusque dans les années 1925-1930. Deux de ces embarcations ont pu être sauvées et entièrement restaurées : « La Neptune », rénovée au chantier naval de Corsier, et « La Vaudoise », actuellement ancrée à Ouchy. Le « Guillaume-Tell » a été le premier bateau à vapeur en service sur le Léman à partir de 1823 et le tout premier de ce type sur un lac suisse. Aujourd'hui, la navigation lacustre depuis Genève a un caractère exclusivement touristique, contrairement aux lignes Ouchy - Evian et Ouchy - Thonon-les-Bains, qui permettent à de nombreux frontaliers de se rendre à leur travail dans la capitale vaudoise.

Genève est reliée au réseau autoroutier suisse et international par l'A1, principal axe routier est-ouest de Suisse, qui relie la frontière française à la frontière autrichienne et dont le tronçon Genève - Lausanne a été la première autoroute de Suisse, construite à l'occasion de l'Exposition nationale de 1964. Aujourd'hui, ce tronçon est saturé et des solutions sont à l'étude pour éviter l'engorgement, parmi lesquelles figure l'élargissement à six voies de circulation sur toute la longueur. Il devrait aussi être complété par un contournement est de Genève qui permettrait de rejoindre la rive gauche du canton sans traverser la ville. Du côté français, la cité de Calvin est reliée à Lyon et à Grenoble par les autoroutes A40 et A41. Depuis décembre 2008, l'ancienne section reliant Genève à l'autoroute A40 a été rebaptisée A410. Elle a été mise en service en 1981. Ce réseau français permet aussi d'atteindre le tunnel du Mont-Blanc, qui relie Chamonix-Mont-Blanc en Haute-Savoie (France) et Courmayeur dans la Vallée d'Aoste (Italie). Après de longues années nécessaires à son percement, le tunnel a été mis en service le 19 juillet 1965. Projeté initialement, le dédoublement du tunnel n'a en revanche jamais été réalisé en raison du coût et des oppositions des riverains.

L'atout primordial de l'Aéroport International de Genève

L'Aéroport International de Genève (AIG) est aujourd'hui l'un des principaux atouts dont Genève dispose pour conserver sa place dans les transports internationaux. Ouvert en 1920, l'aérodrome de Genève-Cointrin devient, dès 1945, le premier aéroport de Suisse destiné au trafic intercontinental. Les premières lignes commerciales s'ouvrent en 1922 avec les liaisons Genève - Lausanne - Paris ; Genève - Lyon et Genève - Zurich - Munich - Nuremberg. A l'origine, l'aéroport n'est encore qu'une surface gazonnée de 25 hectares, flanquée d'un bâtiment administratif et de deux hangars en bois. La première piste bétonnée, longue de 405 mètres et large de 21 mètres, sera construite en 1937. Trois ans plus tard, elle est portée à 1,065 kilomètre, puis à 2 kilomètres en août 1946. L'actuelle piste de 3,9 kilomètres a été mise en service durant l'été 1960. L'aérogare d'origine étant rapidement devenue trop exiguë, elle a été remplacée en 1949 par des installations prévues pour 500'000 passagers par année. Comme les prévisions ont été dépassées en moins de cinq ans, une nouvelle aérogare a été construite à proximité de l'ancienne et inaugurée le 17 mai 1968. Elle était à l'origine prévue pour recevoir 5 millions de visiteurs, mais ce chiffre a été atteint en 1985 déjà. Les installations ont donc été modernisées et agrandies à plusieurs reprises (aile ouest et zone frontale notamment). Pour sa part, l'ancienne aérogare a été reconvertie en terminal pour les vols charters. De plus, pour améliorer l'accès à l'aéroport, la liaison ferroviaire Cornavin - Cointrin a été mise en service en 1987.

Evolution du trafic aérien, à l'Aéroport International de Genève, depuis 1990



(1) Passagers en transit non compris.
(2) Mouvements d'avions: uniquement le trafic commercial.

Le 4 avril 1996, la défunte compagnie nationale Swissair annonçait sa décision de retirer, dès l'hiver 1996-1997, la plupart de ses vols long-courriers intercontinentaux au départ de Genève, à l'exception d'une liaison directe avec New York. Le coup aurait pu être rude pour l'AIG, mais la place laissée vacante par Swissair a très rapidement été occupée par d'autres compagnies, notamment EasyJet, qui assure aujourd'hui plus de 35% du trafic passagers, loin devant Swiss (12,6%), Air France (6,7%), British Airways (6,1%) et Lufthansa (6,0%). En 2009, 11,3 millions de passagers ont transité par l'Aéroport International de Genève, chiffre en très légère régression pour la première fois de son histoire³⁵. 52'000 tonnes de marchandises ont également voyagé par les airs, ce qui représente un total d'environ 170'000 mouvements (décollages et atterrissages).

Les destinations des passagers (sans le transit) sont principalement européennes (9,56 millions, surtout le Royaume-Uni, la France et l'Espagne), alors que les destinations extra-européennes se répartissent de manière approximativement égale entre l'Asie (402'600 passagers), l'Afrique (398'400 passagers) et l'Amérique (359'900 passagers, en forte progression grâce à l'ouverture de nouvelles lignes vers Washington DC et Toronto). Au total, plus de 130 destinations sont desservies depuis Genève. Le chiffre d'affaires de l'AIG s'est élevé à 295,1 millions de francs, partagé à parts presque égales entre redevances aéronautiques et recettes commerciales.

Ambitieux plan directeur 2007-2015 de l'AIG

Afin de s'adapter à la hausse constante du trafic aérien et à l'adoption des Accords de Schengen par la Suisse, un plan de rénovation et d'extension de l'aéroport a été mis en place jusqu'à l'horizon 2015³⁶. Les travaux ont débuté en juillet 2007 par l'extension de l'aérogare vers l'ouest, avec des guichets d'enregistrement supplémentaires ainsi que le réaménagement des zones commerciales et de restauration. Les postes de contrôle de sécurité centralisés « One Stop Security » ont permis de grouper les passagers en provenance ou à destination d'un aéroport des pays de l'Union européenne ou de l'Association européenne de libre échange (AELE) avant la zone de transit et non plus devant chaque porte ou secteur d'embarquement. La seconde étape, appelée « planification airside » vise à mieux utiliser l'espace assez limité du tarmac afin de profiter au maximum

³⁵ Tous les renseignements et tous les chiffres concernant l'Aéroport International de Genève peuvent être consultés sur le site de l'AIG, à l'adresse <http://www.gva.ch>.

³⁶ Cf. Conférence de presse du 30 janvier 2007 sur le plan directeur 2007 - 2015 de l'AIG.

des possibilités de stationnement. Pour augmenter la capacité de la piste, un système de sortie rapide a été étudié, les avions dégageant le plus rapidement possible la piste d'atterrissage en empruntant des ramifications latérales. Enfin, la création d'une aile est prévue en remplacement de l'actuel bâtiment gros porteurs par des espaces supplémentaires pour le stationnement des avions. La réalisation de tous ces aménagements représente des investissements de l'ordre de 350 millions de francs pour l'AIG.

Plus de 8'500 postes de travail sont répartis sur le site de l'AIG au sein de 150 instances et sociétés distinctes, alors que l'impact global sur l'emploi représente environ 24'000 postes. La contribution annuelle totale de l'aéroport à l'économie de la région est estimée à quelque 9 milliards de francs.

L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE GENÈVE REGARDE VERS L'ASIE

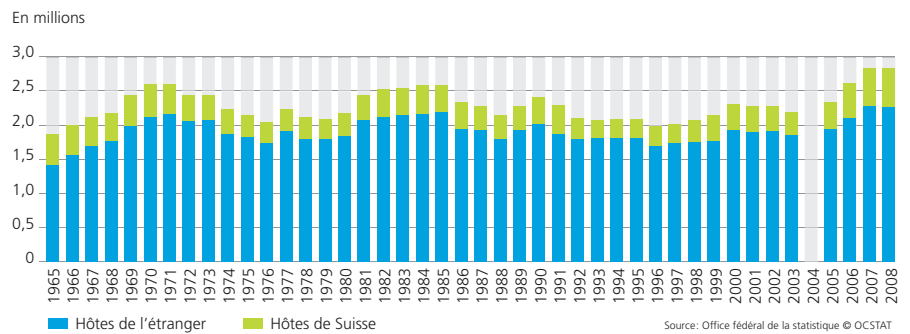
Dans une interview récente accordée à l'Agence télégraphique suisse (ats) et parue dans la *Tribune de Genève*³⁷, Robert Deillon, directeur de l'AIG, estime que « les compagnies aériennes ont été très touchées par la situation économique mondiale, mais les aéroports, dont celui de Genève, ont plutôt bien résisté. Le trafic va baisser de seulement 2%, ce qui reste raisonnable ». En revanche, la baisse des mouvements est plus importante: « On table sur un recul de 5,5% pour les vols de lignes et les vols charters et de 20% pour l'aviation générale et d'affaires. » Pour sa part, l'AIG poursuit fidèlement le plan directeur qu'il s'est fixé jusqu'en 2015. « La première phase s'est achevée, avec pour conséquence d'améliorer en quantité comme en qualité l'aérogare actuelle », rappelle le directeur. « Nous tablons sur une croissance annuelle moyenne de 2% en 2010. La seconde phase de notre plan consiste à réaliser les équipements nécessaires pour faire face à l'augmentation attendue du volume. » Robert Deillon se félicite du succès rencontré sur les deux nouvelles destinations internationales, vers Washington et Montréal, proposées en 2009. « Après quatre à cinq mois d'exploitation, le bilan est excellent et le trafic vers l'Amérique du Nord a progressé de 24,6% », se réjouit-il. Mais l'AIG serait aussi intéressé par un vol direct vers l'Extrême-Orient ou l'Asie: « C'est un projet sur lequel on travaille depuis de nombreuses années », souligne Robert Deillon. « Le cadre de Star Alliance serait bien adapté. Un vol direct sur Bangkok ouvrirait de bonnes connexions vers le reste de l'Asie. »

Première destination touristique de Suisse

Avec 2,9 millions de nuitées en 2008, Genève est la première destination touristique de Suisse. Grâce à sa localisation exceptionnelle à l'extrémité du lac Léman et à proximité des Alpes et du Jura, à sa vieille ville, à ses parcs, à ses manifestations diverses et aux organisations internationales, la ville attire des visiteurs du monde entier. Le tourisme d'affaires remonte aux foires du Moyen Age, puis Jean-Jacques Rousseau et Horace-Bénédict de Saussure vont faire connaître les beautés naturelles de la région grâce à deux ouvrages internationalement célèbres: *Julie ou la Nouvelle Héloïse* (paru en 1761) et le *Voyage dans les Alpes* (quatre volumes parus entre 1779 et 1796). En 1816, Lord Byron passe à Genève (et en profite pour rendre visite à son banquier Charles Hentsch), alors qu'Honoré de Balzac y séjourne en 1832 et 1833. Dès lors, on ne compte plus les visiteurs célèbres: Chateaubriand, Madame Récamier, Lamartine, Liszt, Victor Hugo ou Stendhal. John Ruskin y viendra plus de vingt fois entre 1833 et 1844 et déclare son amour à la ville: « Plus j'avance en âge, plus je rends grâce au ciel d'être né à Londres, assez près de Genève pour pouvoir aller facilement dans cette ville et réaliser par contraste ce qui constitue la merveille de ce petit canton. »

³⁷ Cf. *Tribune de Genève* du 21 décembre 2009.

Evolution des nuitées selon l'origine des hôtes, dans le canton de Genève, depuis 1965⁽¹⁾

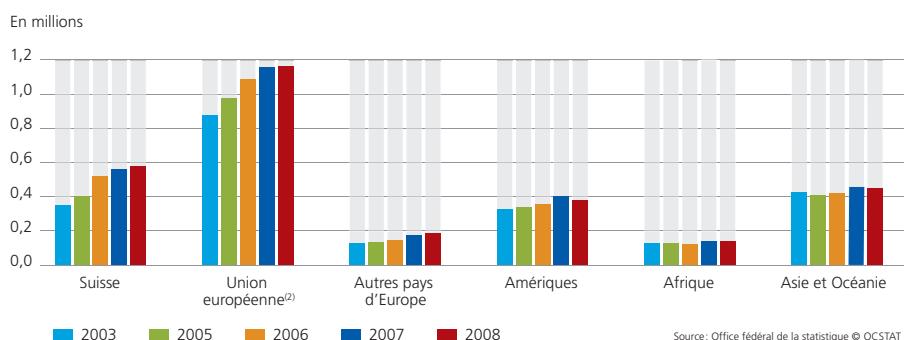


(1) Pas de résultats en 2004.

En 2008, 270 hôtels, offrant près de 13'000 chambres, sont recensés dans l'agglomération franco-valdo-genevoise (canton de Genève, district de Nyon et zone d'emploi du Genevois français partagée entre les départements de l'Ain et de la Haute-Savoie)³⁸. Presque la moitié des hôtels (49%) et la grande majorité des chambres (71%) se trouvent dans le canton de Genève. Alors qu'entre 2003 et 2008, la capacité hôtelière s'est globalement réduite dans l'espace transfrontalier, avec la disparition de 64 hôtels et 900 chambres en cinq ans, le canton de Genève a enregistré six hôtels et pas moins de 1'200 chambres supplémentaires. Ainsi le nombre moyen de chambres par établissement passe de 62 à 69. La spécificité hôtelière du canton de Genève par rapport au reste de l'espace transfrontalier ressort clairement: l'hôtellerie genevoise, par nature urbaine, est dédiée surtout au tourisme d'affaires et de congrès, alors qu'elle est davantage axée sur le tourisme d'agrément dans le reste de la zone étudiée.

La ville de Genève compte 93 établissements, contre 35 seulement à Lausanne à titre de comparaison. Mais plusieurs communes urbaines du canton ont également gagné plus de cent chambres entre 2003 et 2008: c'est le cas de Meyrin, de Vernier, du Grand-Saconnex et de Lancy. A titre de comparaison, Lausanne a perdu près de 300 chambres en cinq ans. Les hôtes étrangers à Genève représentent 80,5% du total des visiteurs et la durée moyenne des séjours est de 2,2 jours. Enfin, le taux d'occupation des chambres disponibles est de 67,6%, ce qui est caractéristique d'un tourisme urbain, relativement peu fluctuant en fonction de la saison.

Nuitées selon la provenance des hôtes, dans le canton de Genève, depuis 2003⁽¹⁾



(1) Pas de résultats en 2004.

(2) Union européenne, à l'exception de Chypre et Malte, groupés avec les autres pays d'Europe.

³⁸ Cf. *L'équipement hôtelier dans l'espace transfrontalier franco-valdo-genevois*, étude commune de l'Observatoire statistique transfrontalier, du Comité régional franco-genevois, de l'INSEE Rhône-Alpes et de l'OCSTAT.

Grandes expositions internationales à Palexpo

Plusieurs grandes expositions internationales ont succédé aux anciennes foires du Moyen Age. Genève a inauguré le nouveau palais des expositions et des congrès Palexpo³⁹ le 18 décembre 1981. Plusieurs halles d'exposition supplémentaires ont été ajoutées progressivement par la suite (halle 5 en 1987, halle 7 en 1995 et halle 6 en 2003), portant la surface d'exposition couverte à 102'000 mètres carrés (et 21'000 mètres carrés en plein air). Il accueille de très nombreuses manifestations, expositions et salons grand public ou très spécialisés. Les retombées économiques pour le canton sont estimées à plus d'un demi-milliard de francs par année. Le Salon international de l'automobile est la plus grande et la plus connue des manifestations annuelles à y être organisées. Il soutient sans peine la comparaison avec les salons de Paris, de Francfort et de Turin. Les constructeurs automobiles aiment y dévoiler leurs nouveaux modèles, car c'est le seul grand salon de l'automobile du monde se tenant dans un pays qui n'est pas lui-même producteur de voitures. Les origines du salon remontent à 1905. Cette année-là, Genève avait pris l'initiative de monter une exposition d'automobiles qui avait remporté un succès considérable. Il faut dire que le canton comptait alors une dizaine de fabricants de véhicules à moteur, dont les plus connus étaient Piccard-Pictet et Dufaux, même si l'automobile était encore totalement confidentielle : on dénombre 277 véhicules à moteur en circulation à Genève en cette année 1905. Mais c'est en 1924 qu'est véritablement né le Salon international de l'automobile, d'abord dans le Bâtiment électoral, puis au Palais des expositions de Plainpalais. En 2010, le Salon a enregistré, pendant onze jours, près de 700'000 visiteurs, dont environ 40% d'étrangers. Quelque 11'000 représentants des médias ont également visité le Salon et ont pu participer à l'une ou l'autre des 75 conférences de presse organisées par les constructeurs. Une centaine de nouveaux modèles a été présentée pour la première fois au Salon international de l'automobile de Genève en 2010.

Plusieurs autres manifestations bénéficient d'une audience réellement mondiale. La plus importante d'entre elles est ITU World Telecom, exposition internationale des télécommunications, organisée tous les trois ou quatre ans par l'Union internationale des télécommunications (UIT). La première édition s'est tenue à Genève en 1971, où le salon s'est régulièrement tenu jusqu'en 2003. En 2006, l'exposition a été organisée pour la première fois à Hong Kong, mais elle est revenue à Genève en 2009. Des participants et des délégués de 186 pays, soit de la presque totalité des 191 Etats membres de l'UIT, ont été accueillis à cette occasion. Plus de 450 exposants de 49 pays y ont présenté leurs nouveautés dans tous les secteurs des technologies de l'information et de la communication. Exceptionnellement la douzième édition se déroulera en 2011 à Genève – et non en 2012 – pour fêter les 40 ans de la première exposition d'ITU World Telecom.

Le Salon international des inventions de Genève a été créé en 1972 dans l'ancien Palais des expositions de Plainpalais. Point de rencontre des inventeurs, des industriels, des commerçants et du public des cinq continents, il est l'un des plus importants au monde, tant par le nombre des exposants que par celui des pays qui y sont représentés. Genève étant le siège de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI), la ville se prête particulièrement bien à l'organisation d'une manifestation de ce type. Les inventions exposées à Genève sont toutes protégées par un brevet et ne peuvent être présentées qu'une seule fois. Ainsi, les visiteurs sont-ils sûrs de découvrir année après année des nouveautés inédites. En 2010, pour sa 38^e édition, il a enregistré plus de 52'000 visiteurs sur cinq jours, soit 15% de moins qu'en 2009.

³⁹ Pour en savoir plus, consulter le site internet <http://www.geneva-palexpo.ch>.

LE RAYONNEMENT INTELLECTUEL DE GENÈVE

Reflète du cosmopolitisme de Genève, le nombre et la variété des écoles privées est un atout majeur pour les fonctionnaires internationaux ou les expatriés, notamment ceux qui travaillent dans les organisations internationales. Sur les quelque 52'000 élèves de tous niveaux scolarisés dans une école privée en Suisse, 11'156 le sont à Genève (soit 21,4% du total, une proportion bien supérieure au poids démographique du canton dans la Confédération). Rapportée à l'ensemble des élèves du canton, la part de ceux qui suivent un enseignement privé représente 14,1%, soit un jeune sur six si l'on tient compte du pourcentage des enfants qui ne sont pas scolarisés (principalement des enfants en bas âge). La progression des effectifs des écoles privées dans le canton de Genève est particulièrement rapide, puisque le nombre d'élèves a crû d'environ 40% entre 2000 et 2008, alors que les effectifs dans l'enseignement public n'ont progressé dans le même temps que de quelque 8% seulement.

Une riche palette de possibilités de formation

Genève compte près d'une cinquantaine d'écoles privées, dont certaines permettent de suivre les principaux programmes internationaux⁴⁰. La gamme éducative, selon une pédagogie traditionnelle ou des méthodes d'avant-garde, va du jardin d'enfants à l'université. Outre la formation classique suisse (maturité fédérale), des filières telles que le baccalauréat français, le baccalauréat international, le Reifeprüfung ou Abitur allemand, le programme anglais ou le College Board Entrance des Etats-Unis sont au menu de plusieurs institutions. De nombreux instituts fournissent un enseignement partiellement ou entièrement en anglais : Bell Switzerland ; Geneva English School ; Institut international de Lancy (anciennement Collège Marie-Thérèse) ; Ecole Internationale de Genève ; Collège du Léman ; Ecole Montessori-Nations ; Ecole Moser. La Deutsche Schule Genf propose un cursus allemand (naturellement dans la langue de Goethe), alors que la succursale de Nyon de l'Ecole Moser offre une formation qui prépare à la maturité suisse bilingue allemand/français ou anglais/français. Quant à la Svenska Skolan i Genève, elle s'adresse évidemment à un public nordique, principalement suédois.

Fondée en 1924, quelques années seulement après l'installation de la Société des Nations à Genève, l'Ecole Internationale de Genève est l'école privée qui accueille le plus grand nombre d'élèves. Pas moins de 4'000 enfants de toutes nationalités, âgés de trois à dix-neuf ans, y suivent une éducation multiculturelle jusqu'à l'obtention du baccalauréat international. L'établissement est divisé en trois campus anglophone, francophone et bilingue. Enfin, bien que situé en France voisine, il convient de mentionner dans ce tour d'horizon de l'enseignement multiculturel à Genève le Collège et Lycée international de Ferney-Voltaire, établissement qui accueille plus de 2'000 élèves, de la classe de sixième à la terminale, dans l'une de ses six sections (allemande, anglaise, espagnole, italienne, néerlandaise et suédoise). Certaines d'entre elles sont payantes, comme la section anglaise, alors que d'autres sont entièrement financées par les Etats, comme la section espagnole.

A la formation classique s'ajoutent des écoles qui proposent des formations professionnelles, commerciales, en comptabilité, en gestion d'entreprise, en secrétariat, mais aussi des cours de création de mode, d'architecture d'intérieur, d'arts appliqués, d'hôtes et d'hôtesse d'accueil, de relations publiques, etc. Certaines d'entre elles sont des centres officiels pour l'informatique ou les langues étrangères. Cette riche palette de possibilités

⁴⁰ Pour tout renseignement sur les écoles privées du canton, consulter le site internet de l'Association genevoise des écoles privées (AGEP), à l'adresse : <http://www.agep.ch>.

de formation et d'enseignement ne se présente pas comme une offre concurrentielle aux services de l'enseignement public genevois. Elle s'inscrit plutôt comme une offre alternative et flexible au cadre fourni par ce dernier, auquel elle apporte une complémentarité nécessaire au système public officiel. L'Association genevoise des écoles privées (AGEP), constituée en 1959, veille jalousement par différentes procédures internes (code de déontologie) au respect des exigences de haut niveau proposées par ses membres. Elle favorise la collaboration entre les écoles, notamment au travers de son Institut de formation pédagogique qui fonctionne à la fois comme un outil de formation continue du personnel enseignant et comme un centre de recherche, de réflexion et d'innovation.

Les limites de l'enseignement public genevois

Même si la diversité des écoles privées propose tout type de formations, il faut bien reconnaître que celles-ci sont relativement coûteuses, puisqu'elles ne bénéficient pas de subventionnement public: il faut compter plusieurs milliers de francs d'écolage par année et par enfant. Elles ne sont donc pas à la portée de toutes les bourses et de toutes les familles. Cependant, malgré la crise, la demande ne faiblit pas pour les écoles privées genevoises et le manque de places devient un problème croissant: «A Genève, le manque de places dans les écoles est un problème aussi aigu que celui de la pénurie de logements. Il pourrait péjorer la prospérité de la région. Car à quoi bon attirer des entreprises étrangères chez nous si on ne peut ni loger leurs employés ni accueillir les enfants de ceux-ci dans nos écoles...», déplore Norbert Foerster, directeur de l'Institut International de Lancy et président de l'AGEP⁴¹.

Par contraste, et malgré la diversité de provenance des élèves du canton, l'instruction publique genevoise a relativement peu pris en compte le rôle international de la ville. Certes des cours d'allemand et d'anglais, obligatoires pour tous, ont été introduits dès l'école primaire et secondaire. Le Collège de Genève propose la préparation de maturités bilingues en français/allemand, français/anglais ou français/italien, titres reconnus sur le plan fédéral. L'enseignement bilingue concerne certains cours des domaines scientifiques (mathématiques, physique, chimie ou biologie) et des sciences humaines (histoire, géographie ou philosophie) dispensés dans la langue d'immersion. Ses objectifs s'inscrivent dans le cadre général des objectifs de la formation gymnasiale et visent plus particulièrement à encourager l'apprentissage des langues secondes. Jusqu'à très récemment, il n'était donc pas ouvert aux élèves allophones⁴² dont la langue maternelle était la deuxième langue de la maturité bilingue. Il convient également de relever que le nombre de places disponibles est extrêmement limité (à la rentrée 2010: 140 en allemand, 140 en anglais et 48 en italien!). Dès lors, la préparation d'une maturité bilingue s'apparente davantage à une expérience pédagogique à petite échelle qu'à une réponse massive de l'enseignement public genevois au statut international de la cité.

L'Université est l'une des plus cosmopolites de Suisse

L'Université de Genève a pour origine l'Académie fondée en 1559 par Jean Calvin. Avec près de 14'000 étudiants, elle se situe en troisième position suisse, derrière l'Université de Zurich et l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich (EPFZ). Elle est aujourd'hui composée de sept facultés, à savoir: sciences; médecine; lettres; sciences économiques et

⁴¹ Cf. Fabrice BREITHAUP: «Les écoles privées internationales séduisent de plus en plus», in *Tribune de Genève* du 16 juin 2010.

⁴² Enfants dont la langue maternelle n'est pas le français.

sociales; droit; théologie; ainsi que psychologie et sciences de l'éducation. L'Université de Genève est l'une des plus cosmopolites de Suisse (et peut-être du monde) avec 4'800 étudiants résidant à l'étranger (38%) – avec 131 nations représentées, Français, Italiens et Espagnols en tête – et seulement 5'800 étudiants provenant du canton. Elle est aussi la plus féminine, puisque 60,1% des étudiants sont des étudiantes. L'Université emploie près de 3'300 professeurs et collaborateurs de l'enseignement, dont plus d'un tiers de femmes.

Les secteurs phares de la recherche à l'Université de Genève sont les sciences de la vie (biologie moléculaire, bioinformatique, etc.), la physique des particules élémentaires, l'astrophysique, les sciences économiques et sociales, la psychologie, la chimie, la biochimie et la biophysique. L'Université est la maison mère de six pôles de recherche nationaux, en génétique (Frontiers in Genetics), en sciences des matériaux (MaNEP), en étude des émotions (Affective Science), en biologie chimique (en coordination avec l'Ecole polytechnique de Lausanne - EPFL), en étude des maladies mentales (Synaptic, en collaboration avec l'EPFL et l'Université de Lausanne), ainsi qu'en étude des parcours de vie (en codirection avec l'Université de Lausanne).

L'Université de Genève se profile également dans le domaine des études internationales, celui de la finance et des études environnementales, avec la création, en 2009, de l'Institut des sciences de l'environnement. Au plan national, l'Université de Genève obtient les meilleurs résultats, depuis plusieurs années, parmi les hautes écoles suisses, auprès du Fonds national de la recherche scientifique. Pas moins de 83 millions de francs sont revenus aux chercheurs genevois en 2008. En matière de biologie moléculaire, l'impact des recherches menées à Genève la situe au deuxième rang mondial, directement derrière Princeton, alors que la physique genevoise occupe pour sa part le sixième rang au niveau mondial. L'établissement profite d'un esprit d'innovation dont témoignent des chercheurs de pointe comme Michel Mayor, découvreur des exoplanètes, Denis Duboule en génétique ou Nicolas Gisin, dans le domaine de la téléportation quantique.

Ouverture internationale de l'Université

Forte de sa présence internationale, l'Université de Genève ne cesse de développer des liens avec les OIG et les ONG établies dans le canton. Basé à Genève, le réseau suisse pour les études internationales vise à faire collaborer chercheurs et organismes internationaux sur des thèmes comme le droit humanitaire ou le développement durable. Depuis 2006, l'Université de Genève propose notamment un bachelor en relations internationales.

A l'Université, il faut ajouter plusieurs institutions, plus ou moins autonomes, jouant un rôle prépondérant directement en relation avec le rôle international de Genève. L'Ecole de traduction et d'interprétation (ETI), fondée en 1941, est l'une des plus anciennes écoles de ce type dans le monde. Elle est aujourd'hui un centre de compétences mondialement reconnu dans le domaine de la traduction, de l'interprétation et, plus généralement, de la communication multilingue, enjeu majeur de notre époque. L'ETI accueille environ 500 étudiants du monde entier et emploie une centaine d'enseignants et de chercheurs.

Issu de la réunion, en 2008, de l'Institut universitaire de hautes études internationales (HEI) et de l'Institut universitaire des études du développement (IUED), l'Institut de hautes études internationales et du développement (IHEID) jouit d'une expertise et d'une répu-

tation qui remonte aux années 1920, époque de la Société des Nations, pour ce qui concerne les relations internationales, et aux années 1960, période de la décolonisation et de l'émergence des pays du tiers-monde, en matière d'étude du développement. L'Institut compte une cinquantaine d'enseignants permanents d'origines nationales et académiques diverses. L'IHEID offre un large choix de programmes d'études au niveau postgrade (masters et doctorats), interdisciplinaires ou pas. L'institut genevois offre notamment des programmes conjoints avec l'Université de Genève et le Georgetown University Law Center à Washington. Il propose aussi aux professionnels des formations continues, des programmes courts et des cours sur mesure. Enfin, les programmes d'été complètent l'offre de formations longues et donnent aux participants l'occasion d'approfondir les questions liées aux grandes affaires internationales et d'interagir directement avec les acteurs de la Genève internationale.

L'Institut œcuménique de Bossey⁴³ est le centre de rencontres, de dialogue et de formation du Conseil œcuménique des Eglises. Fondé en 1946, cet établissement rassemble des personnes tant ecclésiastiques que laïques issues de différents milieux culturels et religieux pour leur permettre de mieux connaître les différentes religions, de suivre une formation universitaire, des séminaires, des conférences et de participer à des échanges interculturels et interconfessionnels. Les séminaires organisés par l'Institut œcuménique portent sur des questions sensibles, des sujets actuels et des problèmes brûlants auxquels chrétiens et Eglises sont confrontés aujourd'hui.

Une vie culturelle marquée par la tradition calviniste

L'austère Genève a une vie culturelle relativement discrète, issue sans doute de sa longue tradition calviniste, mais fort riche. Il serait donc beaucoup trop long, dans le cadre de cette brochure, de s'étendre sur tous les aspects de la vie culturelle genevoise, qui touchent de près ou de loin la vie internationale ou même de les mentionner. Nous avons donc dû opérer un choix drastique et forcément arbitraire.

Le temps est loin où Voltaire et Jean-Jacques Rousseau polémiquaient sur les bienfaits du théâtre à Genève. La ville compte de nombreuses institutions qui présentent des spectacles du répertoire international classique ou contemporain et accueillent des artistes de tous les pays : Comédie de Genève, Théâtre de Carouge, Théâtre du Grütli, Théâtre Lamartine, Théâtre du Loup, ForuMeyrin, Le Poche ou le Théâtre d'été de l'Orangerie, par exemple. L'avant-garde est davantage présente au Théâtre Saint-Gervais, à l'Usine ou au Festival de La Bâtie. Pour répondre à la vocation internationale de la ville, il existe une Geneva English Drama Society qui présente un répertoire dans la langue de Shakespeare et une école d'art dramatique anglophone, Simply Theatre Academy, qui présente également ses productions dans la région genevoise et le canton de Vaud.

⁴³ Cf. <http://www.oikoumene.org/fr/activities/bossey.html>.

UN PONT ENTRE LE NOUVEAU ET L'ANCIEN CONTINENT

Acteur et metteur en scène né en 1963 dans une famille modeste de Bogota en Colombie, Omar Porras s'est formé à la danse et au théâtre en Amérique latine. A 20 ans, il débarque à Paris clandestinement, où il joue dans la rue et travaille dans les restaurants pour gagner sa vie. Puis il se forme à l'Ecole Jacques Lecoq de Paris et à l'Institut d'études théâtrales de la Sorbonne (1985-1989). En 1990, il fonde à Genève le Teatro Malandro⁴⁴, où il privilégie le travail avec masque, le ressenti et le mouvement. Avec sa troupe, il joue un répertoire éclectique et monte *Ubu roi* d'Alfred Jarry ; *Faust* de Marlowe ; *La visite de la vieille dame* de Friedrich Dürrenmatt ; *Othello* de William Shakespeare ; *Striptease* de Slawomir Mrozek ; *Noces de sang* de Federico Garcia Lorca ; *Les Bacchantes* d'Euripide ; *Ay! QuiXote* d'après l'œuvre de Miguel de Cervantes ; *El Don Juan* d'après l'œuvre de Tirso de Molina ; *Maître Puntilla et son valet Matti* de Berthold Brecht et *Les Fourberies de Scapin* de Molière. Omar Porras met également en scène divers opéras comme *L'Elisir d'amore* de Gaetano Donizetti ; *Le Barbier de Séville* de Giovanni Paisiello ; *La Flûte enchantée* de Wolfgang Amadeus Mozart et *La Périochole* de Jacques Offenbach.

Parallèlement à ses nombreuses mises en scène, Omar Porras a organisé et dirigé plusieurs ateliers qui permettent à des comédiens de se familiariser avec le travail du masque et de développer la conscience du geste, notamment au Conservatoire supérieur d'art dramatique de Genève et à l'Atelier de Carolyn Carlson à Paris. En 1994, il a reçu le Prix romand des spectacles indépendants. A la Nuit des Molières 2007, il a été nommé dans les catégories « Meilleur spectacle public » et « Meilleure adaptation ». En 2008, il a été récompensé de la Médaille du mérite culturel de Colombie pour l'ensemble de son œuvre.

Avant chaque spectacle, Omar Porras exécute un petit rituel qui consiste à brûler sur scène un petit bout de Palo santo : « C'est une façon d'être accompagné et protégé de mon passé, de mes ancêtres. Ça me rappelle ma famille, mon pays », explique le metteur en scène dans une interview accordée à la Télévision suisse romande⁴⁵. « Tout ce qui incarne l'esprit, le mystère, le sacré, c'est le théâtre. Le théâtre est le seul endroit du monde où l'ordinaire devient extraordinaire. C'est un endroit où l'on est en même temps roi, chien, prisonnier, esclave, princesse... On est tout et en même temps on est rien. » De son métissage culturel, Omar Porras dit : « Je ne prétendrais pas que j'ai une culture européenne. Je suis une partie d'un pont qui s'est construit entre le nouveau et l'ancien continent. C'est un voyage qui est toujours en train de se construire. L'Europe m'a apporté énormément de choses : j'ai appris à gérer le temps d'une manière différente. J'écoute forcément des choses que je n'entends pas chez moi en Amérique latine, mais c'est un assemblage, un métissage. Plus j'avance, plus je sens que je suis métissé : je suis encore plus latino-américain, mais aussi plus européen. Je suis un être du monde. Je construis avec mes joies, mais aussi avec mes blessures. Je construis avec ce que je suis moi, avec ce que je ne peux pas être, avec ce qui me fait mal, avec ce qui me fait pleurer, ce qui me fait chanter. »

Le Grand Théâtre de Genève est l'une des grandes maisons lyriques au niveau européen et sa renommée contribue grandement au rayonnement culturel de Genève dans le monde. Dirigé depuis 2005 par Marek Janowski, l'Orchestre de la Suisse Romande (OSR), fondé en 1918 par Ernest Ansermet, compte 112 musiciens. Il assure les concerts d'abonnement à Genève et à Lausanne, les concerts symphoniques de la Ville de Genève, le concert annuel en faveur de l'ONU, ainsi que les représentations lyriques du Grand Théâtre de Genève. Formation de réputation mondiale, l'OSR a contribué activement à l'histoire de la musique avec la découverte ou le soutien de compositeurs contemporains dont les œuvres ont été créées à Genève (Britten, Debussy, Eötvös, Holliger, Honegger, Jarrell, Martin, Milhaud ou Stravinski). Depuis 2000, l'orchestre a réalisé une vingtaine de créations mondiales en collaboration avec la Radio Suisse Romande.

⁴⁴ Cf. <http://www.malandro.ch/>.

⁴⁵ Cf. <http://www.tsr.ch/video/emissions/archives/singulier/53393-omar-porras.html#id=53393>.

Concours international de musique de Genève

Né en 1939 sous le nom de Concours international d'exécution musicale (CIEM), le Concours de Genève est l'une des plus anciennes et des plus prestigieuses compétitions internationales, au même titre que celles de Munich, de Bruxelles ou de Prague. Le Concours de Genève a été, en 1957, l'un des membres fondateurs de la Fédération mondiale des concours internationaux de musique (FMCIM), dont le siège est aussi à Genève. Le Concours a été fondé par Henri Gagnebin, alors directeur du Conservatoire de Genève, et par Frédéric Liebstoekl, un musicien viennois établi dans la cité de Calvin. Ce dernier a conduit le Concours en tant que secrétaire général pendant quarante ans, jusqu'à sa mort en 1979. La liste des lauréats du Concours de Genève est prestigieuse : on y trouve plus de 500 noms connus des mélomanes, dont Martha Argerich, Arturo Benedetti-Michelangeli, Maurice Bourgue, Alan Gilbert, Jean-Jacques Kantorow, Dagoberto Linhares, Maria Stader, José Van Dam, Christian Zacharias, Tabea Zimmermann. Le Concours de Genève se distingue par sa pluridisciplinarité, ce qui est plutôt rare dans le monde des concours internationaux de musique. Depuis sa création, vingt-six disciplines ont été primées : instruments, voix, musique d'ensemble ou direction d'orchestre. Désormais, il met à l'honneur deux disciplines par année : le piano et le chant en alternance ainsi que la composition à partir de 2009, et un autre instrument parmi les suivants : violon, alto, violoncelle, flûte, hautbois, clarinette, cor, trompette, trombone, percussion et quatuor à cordes.

Toujours dans le domaine de la musique, un petit groupe d'habitants de Genève est à l'origine du Cercle romand Richard-Wagner, dont le but est non seulement de défendre et d'illustrer l'œuvre du grand compositeur allemand, mais aussi de faciliter les contacts entre le monde germanique et le monde francophone. Il reçut l'appui de nombreuses personnalités tant suisses qu'étrangères : la famille Wagner, bien sûr, mais aussi le critique lausannois Henri Jaton et le musicographe français Antoine Goléa. Genève était le lieu prédestiné pour accueillir une association de ce type, non seulement en raison de sa position géographique à mi-chemin entre l'Allemagne et la France, mais également parce que le maître y a séjourné à plusieurs reprises entre 1850 et 1866. C'est là qu'il acheva la composition et l'orchestration des « Meistersinger ». Il y apprit également le décès de son épouse Minna, restée en Allemagne, mais ne se rendit pas aux obsèques. Aujourd'hui, le Cercle est fort d'environ 400 membres et poursuit son action en faveur du rapprochement des cultures française et germanique. Il a son siège au Palais de l'Athénée.

Après avoir été, au XIX^e siècle, le centre de l'art en Suisse, Genève a perdu peu à peu sa prééminence au profit de Bâle et de Zurich. Mais le caractère de ville internationale de Genève se traduit également dans le domaine des arts plastiques par une ouverture et une diversité qu'il est difficile de trouver ailleurs en Suisse. Les musées sont aussi nombreux que variés, il serait à la fois trop long et fastidieux de tous les énumérer. Relevons simplement que des collections de très haute qualité comme celles d'art asiatique d'Alfred Baur (ouverte au public dès 1964) ou d'art primitif de Jean-Paul et Monique Barbier-Mueller (présentée à partir de 1977) participent au renom international de Genève. Les bâtiments et les parcs du Palais des Nations et des autres OIG sont ornés d'œuvres d'art offertes par les pays membres. La salle des assemblées du Palais des Nations avait été décorée de grandes toiles marouflées sur le thème de la paix des peintres du mouvement nabi Maurice Denis, Edouard Vuillard, Ker-Xavier Roussel et Roger Chastel. Celles-ci ont été remplacées en 1960 par des tapisseries de Tal Coat. Quant à la salle du Conseil, elle présente les impressionnantes fresques de José-Maria Sert.

Capitale mondiale des ventes aux enchères de bijoux

A mi-chemin entre art et économie, les grandes ventes aux enchères de joaillerie et d'horlogerie se déroulent deux fois par année à Genève. Entre Christie's, Sotheby's, Antiquorum et Phillips de Pury & Cie, près de 100 millions de francs de bijoux s'échangent à chaque saison, faisant de Genève la première place mondiale dans ce domaine. Alors que les grands centres du marché de l'art sont aujourd'hui basés à Londres, à Paris et à New York, y a-t-il encore une place pour Genève dans cette activité ? « La réponse est sans équivoque oui, expliquait François Curiel, alors président de Christie's Europe et responsable du département de la grande maison de ventes aux enchères dans une interview accordée en 2003⁴⁶. A cause des facilités administratives, à cause de l'absence de droits d'importation et de complications à l'exportation. En effet, on peut importer en Suisse des bijoux en suspension de TVA. Aux Etats-Unis, il faut payer un droit de douane pour tous les bijoux qui entrent. Et en Europe, il faut avancer la TVA, même si celle-ci est remboursée ensuite lorsque l'objet est réexporté. La position géographique de la Suisse, à mi-chemin entre les Etats-Unis et l'Asie, joue aussi un rôle favorable. Sans compter que la qualité des grands hôtels et des prestations qu'on trouve en Suisse correspond bien à la clientèle d'acheteurs de bijoux. » Et le président de Christie's Europe de poursuivre : « Tout ce que le monde compte de grands bijoutiers et de grands joailliers vient deux fois par an à Genève pour les grandes ventes de bijoux. Cela génère des retombées pour les hôtels, les taxis, les restaurants. En 1968, les bijoutiers de la place avaient signé une pétition pour que les ventes aux enchères s'arrêtent. Avec des prix comparativement ridicules, ils considéraient celles-ci comme une concurrence déloyale. Aujourd'hui, les bijoutiers demandent un an en avance les dates des ventes pour faire revenir tout leur stock dans leurs magasins de Genève à cette période-là. Car tous les amateurs de bijoux en profitent pour conclure des affaires chez les joailliers ou dans les hôtels. Il y a toute une animation qui se crée autour de ces ventes aux enchères. »

Genève vedette du cinéma international

Pour conclure ce chapitre consacré au rayonnement culturel de Genève, il est intéressant de constater que la ville a été choisie pour cadre d'un certain nombre de films internationaux dès le début des années 1960 : *La Mort de Belle* (d'Edouard Molinaro, 1960); *Goldfinger* (de Guy Hamilton, 1964); *Sette uomini d'oro* (de Marco Vicario, 1965); *Il dolce corpo di Deborah* (de Romolo Guerrieri, 1968); *In Search of Gregory* (de Peter Wood, 1969); *Erica Minor* (de Bertrand van Effenterre, 1973); *Mister Superinvisible* (d'Anthony Dawson, 1973); *La Diagonale du fou* (de Richard Bembo, 1984); *Le Caviar rouge* (de Robert Hossein, 1986); *I love \$* (de Johan Van der Keuken, 1986); *FIX* (de Robert Mandel, 1986); *L'Insoutenable légèreté de l'être* (de Philip Kaufman, 1987); *Mangeclous* (de Moshe Misrahi, 1988); *Trois couleurs: Rouge* (de Krzysztof Kieslowski, 1994); la série américaine *Babylon 5* (de Joe Michael Straczynski, 1993-1999); *Starship Trooper* (de Paul Verhoeven, 1997); *Agents secrets* (de Frédéric Schoendoerffer, 2004); *Syriana* (de Stephen Gaghan, 2005); ou encore *Angels and Demons* (de Ron Howard, 2009).

⁴⁶ Interview de François CURIEL dans *MARKET Magazine* de janvier 2003.

ET POUR FINIR... QUELQUES CHIFFRES

Avec 183'287 habitants en ville de Genève et une agglomération de 583'188 habitants fin 2008, Genève est la deuxième ville de Suisse (après Zurich et devant Bâle), selon l'Office fédéral de la statistique. Mais au plan international, cette population est celle d'une petite cité, puisque près de 500 villes de la planète comptent plus d'un million d'habitants. Pour mémoire, le canton de Genève compte près de 458'000 habitants fin 2009.

Vienne demeure au premier rang des villes offrant la meilleure qualité de vie, selon l'enquête mondiale de 2010 de Mercer sur la qualité de vie. Zurich et Genève arrivent en deuxième et troisième places alors que Vancouver et Auckland se classent ex aequo au quatrième rang⁴⁷.

Selon l'étude menée par la City de Londres, Genève occupe la huitième place mondiale et la troisième place européenne (derrière Londres et Zurich) des places financières internationales⁴⁸.

Genève serait la neuvième ville la plus chère au monde pour les expatriés en 2010, selon une étude annuelle du cabinet de consultants britannique ECA⁴⁹. Alors que Tokyo arrive en tête du classement, suivie par Oslo et Luanda en Angola; Zurich, Berne et Bâle se situent directement derrière la Cité de Calvin.

L'indice Big Mac, qui mesure la parité de pouvoir d'achat et est publié régulièrement dans *The Economist* depuis 1986, indique que le double hamburger coûte en Suisse l'équivalent de 6,36 dollars en 2008, soit 78% de plus qu'aux Etats-Unis, où il s'achète pour 3,57 dollars. Dans la zone euro, il s'élevait en moyenne à 5,34 dollars. En Chine, il suffit de déboursier l'équivalent de 1,83 dollar (-49% par rapport au prix du même produit aux Etats-Unis).

Mesuré en temps de travail, l'indice Big Mac se présente toutefois de manière bien différente: ainsi, la banque UBS a calculé, en 2006, qu'il fallait 15 minutes d'un salaire médian suisse pour acheter le produit, contre 11 minutes aux Etats-Unis, entre 16 et 26 minutes dans les pays de la zone euro et pas moins de 44 minutes d'un salaire chinois. En Indonésie, au Kenya ou en Colombie, il faut même travailler une heure et demie pour s'offrir le « précieux » hamburger.

Contrepartie de ses succès économiques, Genève est aussi la treizième place d'affaires la plus chère du monde et le quatrième marché immobilier industriel le plus cher, selon des études du cabinet de conseil Cushman & Wakefield. Le loyer mensuel moyen pour un bureau de 100 mètres carrés s'y monte à 7'900 francs (ce qui reste toutefois modeste par rapport au loyer mensuel d'une surface identique à Tokyo: 16'500 francs).

Quant aux chambres d'hôtel, les nuitées genevoises seraient parmi les plus coûteuses du monde, devancées seulement par Moscou. Il faut compter en moyenne 336 francs pour passer une nuit dans un établissement genevois, selon une étude menée au premier semestre 2010 par la société britannique Hogg Robinson Group (HRG). Hong Kong, Paris et New York arrivent juste après. Zurich est en septième position.

⁴⁷ Cf. <http://www.mercer.com/summary.htm?idContent=1381180>.

⁴⁸ Cf. http://217.154.230.218/NR/rdonlyres/661216D8-AD60-486B-A96F-EE75BB61B28A/0/BC_RS_GFC7full.pdf.

⁴⁹ Cf. <http://www.tdg.ch/geneve-neuvieme-ville-cher-monde-2010-06-14>.

Banque Cantonale de Genève SA

Quai de l'Île 17
Case postale 2251
1211 Genève 2
Tél. 058 211 21 00
www.bcge.ch

**Chambre de commerce, d'industrie
et des services de Genève**

Boulevard du Théâtre 4
Case postale 5039
1211 Genève 11
Tél. 022 819 91 00
www.ccig.ch

Office cantonal de la statistique

Route des Acacias 82
Case postale 1735
1211 Genève 26
Tél. 022 388 75 00
www.ge.ch/statistique